

PAR COURRIEL

Québec, le 20 juin 2024



Objet : Suivi de votre demande d'accès aux documents – N/Réf. : M46677

La présente a pour objet le suivi de votre demande d'accès à l'information et aux documents reçue le 29 avril 2024, visant à obtenir:

«

- *Le plan d'investissement de la Compagnie des montagnes de ski du Québec pour le Mont-Sainte-Anne;*
- *Le plus récent plan d'investissement de Resorts of the Canadian Rockies pour le Mont-Saint-Anne;*
- *Tout échange courriel dans la dernière année entre Christian Mars ou la Compagnie des montagnes de ski du Québec et le ministère;*
- *Tout échange courriel dans la dernière année entre Resorts of the Canadian Rockies et le ministère;*
- *Toute lettre écrite dans la dernière année entre Christian Mars ou la Compagnie des montagnes de ski du Québec et le ministère;*
- *Toute lettre écrite dans la dernière année entre Resorts of the Canadian Rockies et le ministère.»*

Au terme de nos recherches, nous vous informons que le ministère du Tourisme détient certains des documents recherchés. Vous les trouverez en pièce jointe. Par ailleurs, certains des documents ciblés nécessitaient les observations de tiers, qui ont refusés l'accès à des documents.

Ces observations de tiers sont conformes aux dispositions d'articles de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, RLRQ, chapitre A-2.1 (Loi sur l'accès), à savoir :

- Article 23 : Un organisme public ne peut communiquer (...) un renseignement industriel, financier, commercial, scientifique, technique ou syndical de nature confidentielle fourni par un tiers et habituellement traité par un tiers de façon confidentielle, sans son consentement.

...2

- Article 24 : Un organisme public ne peut communiquer un renseignement fourni par un tiers lorsque sa divulgation risquerait vraisemblablement d'entraver une négociation en vue de la conclusion d'un contrat, de causer une perte à ce tiers, de procurer un avantage appréciable à une autre personne ou de nuire de façon substantielle à la compétitivité de ce tiers, sans son consentement.

En vertu des articles 53 et 54, les renseignements personnels demeurent confidentiels et ne peuvent vous être transmis.

En terminant, sachez qu'il vous est possible de demander à la Commission d'accès à l'information de réviser la décision qui vous est communiquée par la présente. Vous trouverez ci-annexé une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Nous vous prions d'agréer nos salutations les meilleures.

Le responsable de l'accès aux documents,

Frédéric Desjardins

FD/gv

p.j. Avis de recours
2024-04-29_Questions et réponses changement bénéficiaire PARIT
2024-03-27_PARIT_Mont Grand-Fonds_Lettre refus
2024-03-27_Lettre refus PARIT_Station Mont-Sainte-Anne inc
2024-02-07_Mont Grand-Fonds_Suivi
2023-10-26_RCR_Demande de délai supplémentaire pour dépôt PARIT
2023-10-25_RCR_Mise de fonds minimale_PARIT
2023-10-23_RCR_Obligation d'appel d'offres public si financement
PARIT 2023-10-16_PARIT_Mont Grand-Fonds_Mise fonds
2023-09-27_Mont Grand-Fonds_Ajout convocation 2
2023-09-21_Mont Grand-Fonds_Organisation rencontre
2023-09-07_Mont Grand-Fonds
MGF – MasterplanV1

LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

23. Un organisme public ne peut communiquer le secret industriel d'un tiers ou un renseignement industriel, financier, commercial, scientifique, technique ou syndical de nature confidentielle fourni par un tiers et habituellement traité par un tiers de façon confidentielle, sans son consentement.

1982, c. 30, a. 23.

24. Un organisme public ne peut communiquer un renseignement fourni par un tiers lorsque sa divulgation risquerait vraisemblablement d'entraver une négociation en vue de la conclusion d'un contrat, de causer une perte à ce tiers, de procurer un avantage appréciable à une autre personne ou de nuire de façon substantielle à la compétitivité de ce tiers, sans son consentement.

1982, c. 30, a. 24.

53. Les renseignements personnels sont confidentiels sauf dans les cas suivants:

- 1° la personne concernée par ces renseignements consent à leur divulgation;
- 2° ils portent sur un renseignement obtenu par un organisme public dans l'exercice d'une fonction juridictionnelle; ils demeurent cependant confidentiels si l'organisme les a obtenus alors qu'il siégeait à huis-clos ou s'ils sont visés par une ordonnance de non-divulgation, de non-publication ou de non-diffusion.

1982, c. 30, a. 53; 1985, c. 30, a. 3; 1989, c. 54, a. 150; 1990, c. 57, a. 11; 2006, c. 22, a. 29; 2021, c. 25, a. 8.

54. Dans un document, sont personnels les renseignements qui concernent une personne physique et permettent, directement ou indirectement, de l'identifier.

1982, c. 30, a. 54; 2006, c. 22, a. 110; 2021, c. 25, a. 10.

AVIS DE REOURS EN RÉVISION

RÉVISION

a) Pouvoir

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne peut, lorsque sa demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels ou dans le cas où le délai prévu pour répondre est expiré, demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision.

La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

QUÉBEC

Bureau 2.36
525, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5S9

Tél : (418) 528-7741
Téléc : (418) 529-3102

MONTRÉAL

Bureau 18.200
500, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Tél : (514) 873-4196
Téléc : (514) 844-6170

b) Motifs

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) Délais

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).

Vachon, Gabrielle

De: Sébastien Tremblay - MGF <direction@skimgf.com>
Envoyé: 29 avril 2024 11:13
À: Gagnon, Tommy
Cc: Sylvain Lemay; Christian Mars; LeBel, Serge; Me Sébastien Laprise
Objet: RE: documents requis pour le PARIT
Pièces jointes: transfert Parit MLV.pdf; Aide financière PARIT - Transfert de bénéficiaire.pdf

Indicateur de suivi: Assurer un suivi

État de l'indicateur: Avec indicateur

Bonjour M. Gagnon

Vous trouverez ci-joint les résolutions de la CMSQ et de la municipalité d'Hébertville dans le cadre du transfert de la convention financière.

À vos questions :

- 1- Non, les actifs n'ont pas été acquis dans le cadre de l'aide financière
- 2- Oui, la résolution le confirme avec ajout de travaux sur la remontée T1
- 3- Oui, nous demandons une extension au 30 septembre 2025 tel que stipulé dans la résolution

Espérant le tout conforme

Salutation distinguées



**SÉBASTIEN
TREMBLAY**

MONT GRAND-FONDS

Directeur Général

T: 418.665.0095 poste 153

C: [REDACTED] art.54

1000 chemin des loisirs
La Malbaie Qc G5A 1Y8

montgrandfonds.com



De : Gagnon, Tommy <Tommy.Gagnon@tourisme.gouv.qc.ca>

Envoyé : 8 mars 2024 09:55

À : Sylvain Lemay <dg@ville.hebertville.qc.ca>

Cc : Me Sébastien Laprise <Sebas.tien.Laprise@langlois.ca>; Sébastien Tremblay - MGF <direction@skimgf.com>

Objet : RE: documents requis pour le PARIT

Bonjour Messieurs,

Comme convenu ce matin, voici les informations que nous avons besoin de confirmer par écrit :

1 – Aux points 2.2.5 et 2.2.6 du document Convention_d'achat-_d'actifs_-_Mont_Lac-Vert(302381519.1).pdf : svp, confirmez-moi si ces actifs ont été acquis dans le cadre de l'aide financière attribuée par le PARIT pour le projet Le Mont Lac-Vert un attrait touristique incontournable ?

2 – Est-ce que La Compagnie des montagnes de Ski du Québec inc. a l'intention de réaliser le projet tel que décrit à la convention d'aide financière ?

3 – Est-ce que la date de fin des travaux doit être modifiée ? Si oui, pouvez-vous donner la nouvelle date et les raisons pour lesquelles vous demandez un report de la date de fin des travaux ?

4 - Une résolution de la municipalité d'Hébertville indiquant essentiellement qu'elle se retire de la convention d'aide financière à titre de bénéficiaire dans le cadre de la réalisation du projet *Le Mont Lac-Vert, un attrait touristique incontournable*, au bénéfice de La Compagnie des montagnes de ski du Québec Inc. à qui elle a vendu ses actifs et avec laquelle elle est liée par un bail emphytéotique.

5 - Une résolution de La Compagnie des montagnes de ski du Québec inc. indiquant qu'à la suite de l'achat des actifs et du bail emphytéotique et dans le contexte de la poursuite du développement de la montagne, elle désire devenir bénéficiaire de l'aide financière initialement accordée à la municipalité d'Hébertville pour la réalisation du projet *Le Mont Lac-Vert, un attrait touristique incontournable*. La résolution devra comprendre les éléments suivants :

- L'engagement de respecter la clause 8.2, incluant 8.2.1, 8.2.2 et 8.2.3;
- L'engagement de réaliser le projet tel que décrit à la convention d'aide financière;
- L'engagement de réaliser le projet à la date de fin des travaux sur laquelle nous nous serons entendue.

N'hésitez pas à me contacter si vous avez des questions par rapport aux éléments demandés.

Merci de votre collaboration et bon week-end!

Tommy Gagnon
Conseiller en développement touristique
Direction des services à la clientèle et de la gestion des programmes
Ministère du Tourisme

Téléphone 418 643-5959, poste 74330



De : Sylvain Lemay <dg@ville.hebertville.qc.ca>

Envoyé : 6 février 2024 14:38

À : Soucy, Amélie <Amelie.Soucy@tourisme.gouv.qc.ca>; Gagnon, Tommy <Tommy.Gagnon@tourisme.gouv.qc.ca>

Cc : Me Sébastien Laprise <Sebastien.Laprise@langlois.ca>; Sébastien Tremblay - MGF <direction@skimgf.com>

Objet : documents requis pour le PARIT

Vous trouverez ci-joint les 2 documents qui pourront servir pour le transfert du bénéficiaire de l'entente du PARIT. Nous vous reviendrons bientôt pour indiquer la date de fin de la convention. Nous vous remercions à nouveau de votre précieuse collaboration. Espérant le tout conforme. Bye

Sylvain Lemay
Directeur Général
Municipalité d'hébertville

Telephone : 418 344- 1302 poste 3202

Courriel : dg@ville.hebertville.qc.ca



Le bureau du Lac-Saint-Jean

Le présent courriel peut contenir des renseignements confidentiels et ne s'adresse qu'au destinataire dont le nom apparaît ci-dessus. Si ce courriel vous est parvenu par mégarde, vous devez signaler cette erreur dans les meilleurs délais, en communiquant avec l'expéditeur, et détruire ce courriel.

Merci de votre collaboration!



PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE LAC SAINT-JEAN-EST
MUNICIPALITÉ D'HÉBERTVILLE

RESOLUTION 7962-2024

**AIDE FINANCIÈRE REÇUE DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE À LA RELANCE DE
L'INDUSTRIE TOURISTIQUE (PARIT) - TRANSFERT DE BÉNÉFICIAIRE**

RÉSOLUTION EXTRAITE du procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la municipalité d'Hébertville tenue le 18 mars 2024 à 19h00 à laquelle étaient présents Mme Caroline Gagnon, conseillère, Mme Myriam Gaudreault, conseillère, Mme Éliane Champigny, conseillère, M. Tony Côté, conseiller, M. Dave Simard, conseiller, M. Régis Lemay, conseiller, qui siègent sous la présidence de Marc Richard.

Considérant que la municipalité d'Hébertville avait obtenu, du ministère du Tourisme, dans le cadre du Programme d'aide à la relance de l'industrie touristique (PARIT) une aide financière de 1 528 300 \$ pour le projet *Le Mont Lac-Vert, un attrait touristique incontournable*;

Considérant qu'une convention d'aide financière a été signée entre la municipalité d'Hébertville et le ministère du Tourisme;

Considérant que la municipalité d'Hébertville a vendu récemment ses actifs à *La compagnie des Montagnes de ski du Québec inc.* avec laquelle elle est liée par un bail emphytéotique;

Considérant que *La compagnie des Montagnes de ski du Québec inc.* désire poursuivre les investissements inclus dans la convention d'aide financière;

Considérant que le ministère du Tourisme approuve le transfert de bénéficiaire;

Il est proposé par M. Régis Lemay, conseiller, appuyé par Mme Éliane Champigny, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que la municipalité d'Hébertville se retire de la convention d'aide financière à titre de bénéficiaire dans le cadre de la réalisation du projet *Le Mont Lac-Vert, un attrait touristique incontournable*, et ce, au bénéfice de *La Compagnie des montagnes de ski du Québec Inc.* à qui elle a vendu ses actifs et avec laquelle elle est liée par un bail emphytéotique.

D'autoriser le maire et le directeur général et greffier-trésorier à signer tout document requis suite au transfert de bénéficiaire.

Copie conforme (sous réserve des approbations)
donnée à Hébertville le 19 mars 2024

art.54

Sylvain Lemay

Directeur général et greffier-trésorier

LA COMPAGNIE DES MONTAGNES DE SKI DU QUÉBEC INC.
(la « Société »)

RÉSOLUTIONS DES ADMINISTRATEURS

Date : Le 23 avril 2024

**DEMANDE DE TRANSFERT DE L'AIDE FINANCIÈRE DU PARIT DE LA
MUNICIPALITÉ D'HÉBERTVILLE À LA SOCIÉTÉ**

ATTENDU le bail emphytéotique intervenu avec la municipalité d'Hébertville (ci-après la « Municipalité ») et l'achat des actifs pour l'exploitation de la montagne du Mont Lac-Vert par la Société (la « Transaction ») et ce, dans le contexte de la poursuite du développement de la montagne du Mont Lac-Vert selon le rapport et plan directeur du 20 juillet 2023 présenté par Raymond Chabot Grant Thornton à la Municipalité;

ATTENDU la Convention d'aide financière intervenue entre la Ministre du tourisme, pour-*et* au nom du Gouvernement du Québec (ci-après le « Gouvernement ») et la Municipalité intitulée « Le Mont Lac-Vert un attrait touristique incontournable », numéro de dossier 4266, signée par la Municipalité le 15 mai 2023 et par le Gouvernement le 25 mai 2023 (ci-après parfois la « Convention »);

ATTENDU que la Société désire devenir bénéficiaire de l'aide financière initialement accordée par le Gouvernement à la Municipalité pour la réalisation du projet Le Mont Lac-Vert, un attrait touristique incontournable dans le respect des dispositions de la Convention;

ATTENDU que la Société désire également, toujours dans le cadre de cette demande de transfert, obtenir du Gouvernement l'autorisation d'ajouter au projet Le Mont Lac-Vert la peinture des pylônes de la remontée T1 ainsi que le report de la date des travaux au 30 septembre 2025 comme conséquence de la Transaction, de la réanalyse des soumissions ainsi que des délais de livraison et d'installation des équipements, le tout, conformément à l'article 9 de la Convention;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

QUE LA SOCIÉTÉ :

PRENNE l'engagement de respecter la clause 8.2 de la Convention d'aide financière, incluant 8.2.1, 8.2.2 et 8.2.3;

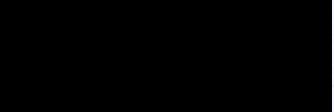
PRENNE l'engagement de réaliser le projet tel que décrit à la Convention d'aide financière;

PRENNE l'engagement de réaliser le projet à la date de fin des travaux prolongé au 30 septembre 2025;

DEMANDE et OBTIENNE du Gouvernement la permission de modifier la Convention d'aide financière, conformément à son article 9, d'afin d'obtenir l'autorisation d'ajouter au projet « Le Mont Lac-Vert » un attrait touristique incontournable, la peinture des pylônes de la remontée T1 et le report de la date des travaux au 30 septembre 2025;

-AUTORISE monsieur Christian Mars ou monsieur Sébastien Tremblay à signer tout amendement à la Convention, tout formulaire requis ou tout autre document nécessaire ou requis pour donner plein effet aux résolutions ci-haut.

Ces résolutions sont signées par tous les administrateurs de la Société habiles à voter sur celles-ci lors d'une réunion des administrateurs.



art.54

CHRISTIAN MARS

Vachon, Gabrielle

De: Grégoire, Céline
Envoyé: 27 mars 2024 16:50
À: direction@skimgf.com; luc.chapdelaine@4c2.ca
Cc: Robert, Marie-Hélène
Objet: Mont Grand-Fonds - Lettre réponse - Demande d'aide financière PARIT - 3e appel de projets - 5117
Pièces jointes: Mont Grand-Fonds_Let refus PARIT_5117.pdf

Québec, le 27 mars 2024

Monsieur Sébastien Tremblay
Directeur général
La compagnie des montagnes de ski du Québec inc.

Monsieur,

Nous vous remercions pour le dépôt de votre demande d'aide financière au ministère du Tourisme dans le cadre du Programme d'aide à la relance de l'industrie touristique (PARIT).

Cependant, malgré l'intérêt que peut représenter votre projet, nous sommes au regret de ne pas pouvoir répondre favorablement à votre demande.

Vous trouverez ci-joint, la lettre expliquant les motifs de la décision.

Nous vous souhaitons le meilleur succès dans vos démarches pour la réalisation de votre projet.

Cordialement,

L'équipe du service à la clientèle
Direction des services à la clientèle et de la gestion des programmes
Ministère du Tourisme

Céline Grégoire pour Marie-Hélène Robert, conseillère en développement touristique

Adjointe administrative
Direction du développement touristique et des projets majeurs (DDTPM)
Ministère du Tourisme
900, boul. René-Lévesque Est, 4^e étage
Québec (Québec) G1R 2B5
418 643-5959, poste 73411 – 1 800 482-2433

Celine.gregoire@tourisme.gouv.qc.ca

www.quebec.ca

bonjour Québec     

Québec, le 27 mars 2024

Monsieur Sébastien Tremblay
Directeur général
La compagnie des montagnes de ski du Québec inc.
2828, boulevard Laurier, bureau 1200
Québec (Québec) G1V 0B9

Corr. : 5117

Monsieur le Directeur général,

Le 8 août 2023, le ministère du Tourisme (MTO) annonçait la 3^e période de dépôt des demandes d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide à la relance de l'industrie touristique (PARIT), laquelle s'est déroulée du 27 septembre au 25 octobre 2023.

Nous avons pris connaissance de la demande d'aide financière transmise par votre organisation. Malgré l'intérêt que peut représenter votre projet, nous avons le regret de vous informer que nous ne pourrons y répondre favorablement compte tenu des disponibilités financières limitées et du nombre important de demandes reçues.

Néanmoins, prenez note qu'un nouvel appel de projets sera lancé prochainement. À cet égard, il est à mentionner que votre projet sera automatiquement considéré dans le cadre de cet appel. À moins d'éléments nouveaux à porter à notre attention, vous n'aurez pas à redéposer une demande ou d'autres documents.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez joindre madame Marie-Hélène Robert, conseillère en développement touristique, à l'adresse courriel marie-helene.robert@tourisme.gouv.qc.ca.

Je vous prie d'agrérer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La directrice,

[REDACTED] art.54

Ingrid Velasquez

Vachon, Gabrielle

De: Programmes
Envoyé: 27 mars 2024 15:28
À: mcretin@rcrquebec.com
Cc: Dubé, Lysa
Objet: Station Mont-Sainte-Anne inc. - Lettre réponse - Demande d'aide financière PARIT - 3e appel de projets - 5185
Pièces jointes: Station Mont-Sainte-Anne inc._Let refus PARIT_5185.pdf

Madame,
Monsieur,

Nous vous remercions pour le dépôt de votre demande d'aide financière au ministère du Tourisme dans le cadre du Programme d'aide à la relance de l'industrie touristique (PARIT).

Cependant, malgré l'intérêt que peut représenter votre projet, nous sommes au regret de ne pas pouvoir répondre favorablement à votre demande.

Vous trouverez ci-joint, la lettre expliquant les motifs de la décision.

Nous vous souhaitons le meilleur succès dans vos démarches pour la réalisation de votre projet.
Cordialement,

L'équipe du service à la clientèle
Direction des services à la clientèle et de la gestion des programmes
Ministère du Tourisme

Émilie Bergeron pour Lysa Dubé

Conseillère
Service à la clientèle – Portail Aide financière
Direction du développement touristique et des projets majeurs
900, boulevard René-Lévesque Est, bureau 400
Québec (Québec) G1R 2B5

www.quebec.ca

bonjourquébec     



Québec, le 27 mars 2024

Monsieur Maxime Cretin
Vice-président et directeur général
Station Mont-Sainte-Anne inc.
2000, boulevard du Beau-Pré
Beaupré (Québec) G0A 1E0

Corr. : 5185

Monsieur le Vice-Président et Directeur général,

Le 8 août 2023, le ministère du Tourisme (MTO) annonçait la 3^e période de dépôt des demandes d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide à la relance de l'industrie touristique (PARIT), laquelle s'est déroulée du 27 septembre au 25 octobre 2023.

Nous avons pris connaissance de la demande d'aide financière transmise par votre organisation. Malgré l'intérêt que peut représenter votre projet, nous avons le regret de vous informer que nous ne pourrons y répondre favorablement compte tenu des disponibilités financières limitées et du nombre important de demandes reçues.

Néanmoins, prenez note qu'un nouvel appel de projets sera lancé prochainement. À cet égard, il est à mentionner que votre projet sera automatiquement considéré dans le cadre de cet appel. À moins d'éléments nouveaux à porter à notre attention, vous n'aurez pas à redéposer une demande ou d'autres documents.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez joindre madame Lysa Dubé, conseillère en développement touristique, à l'adresse courriel lysa.dube@tourisme.gouv.qc.ca.

Je vous prie d'agrérer, Monsieur le Vice-Président et Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La directrice,

art.54

Ingrid Velasquez

Vachon, Gabrielle

De: Côté, François
Envoyé: 7 février 2024 10:22
À: Velasquez, Ingrid; Marchand, Julie; Robert, Marie-Hélène
Objet: TR: Mont Grand-Fonds - Pojet majeur

pvi

François Côté

Directeur du développement touristique et des projets majeurs
Ministère du Tourisme

Bureau 400
900, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 2B5
Téléphone : 418 643-5959, p.3401
www.quebec.ca

bonjourquébec     



Devez-vous vraiment imprimer ce courriel ? Pensons à l'environnement

De : Côté, François
Envoyé : 7 février 2024 10:22
À : Luc Chapdelaine <Luc.Chapdelaine@4c2.ca>
Objet : RE: Mont Grand-Fonds - Pojet majeur

Bonjour M. Chapdelaine,

Compte tenu que votre projet a déjà été présenté aux conseillers de ma direction et qu'une phase 1 de celui-ci a d'ailleurs été soumise dans le cadre du dernier appel de projets du programme PARIT, il ne m'apparaît pas requis de se rencontrer à ce sujet.

Les conseillers assureront le suivi de votre demande.

Salutations.

François Côté

Directeur du développement touristique et des projets majeurs
Ministère du Tourisme

Bureau 400
900, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 2B5
Téléphone : 418 643-5959, p.3401
www.quebec.ca

bonjourquébec     



Devez-vous vraiment imprimer ce courriel ? Pensons à l'environnement

De : Luc Chapdelaine <Luc.Chapdelaine@4c2.ca>
Envoyé : 1 février 2024 14:42
À : Côté, François <Francois.Cote@tourisme.gouv.qc.ca>
Objet : RE: Mont Grand-Fonds - Pojet majeur

Bonjour Monsieur Côté,

Je me permets un suivi dans le dossier du Mont-Grand-Fonds pour lequel je vous écrivais en novembre dernier.

Croyez-vous qu'il soit pertinent que nous ayons un bref entretien relativement à ce projet? Je suis à votre disposition. Quel moment vous conviendrait le mieux, le cas échéant?

Acceptez mes plus cordiales salutations.

Luc Chapdelaine

MBA, CPA, CA

www.4C2.ca

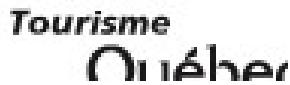
From: Côté, François <Francois.Cote@tourisme.gouv.qc.ca>

Sent: Friday, November 17, 2023 2:30 PM

To: Luc Chapdelaine <Luc.Chapdelaine@4c2.ca>

Cc: christian.mars@eliberty.fr; Direction MRC du Val St-François <direction@val-saint-francois.qc.ca>; Robert, Marie-Hélène <Marie-Helene.Robert@tourisme.gouv.qc.ca>; Marchand, Julie <Julie.Marchand@tourisme.gouv.qc.ca>; Annie Cloutier <Annie.Cloutier@invest-quebec.com>; Velasquez, Ingrid <Ingrid.Velasquez@tourisme.gouv.qc.ca>

Subject: RE: Mont Grand-Fonds - Pojet majeur



Bonjour M. Chapdelaine,

Nous avons bien reçu vos documents concernant le projet de développement du Mont Grand-Fonds.

Nous allons en prendre connaissance et nous vous reviendrons prochainement.

Salutations et bonne fin de semaine.

François Côté

Directeur du développement touristique et des projets majeurs
Ministère du Tourisme

Bureau 400
900, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 2B5
Téléphone : 418 643-5959, p.3401
www.quebec.ca

bonjour Québec



Devez-vous vraiment imprimer ce courriel ? Pensez à l'environnement

De : Luc Chapdelaine <Luc.Chapdelaine@4c2.ca>

Envoyé : 17 novembre 2023 10:25

À : Côté, François <Francois.Cote@tourisme.gouv.qc.ca>; Velasquez, Ingrid <Ingrid.Velasquez@tourisme.gouv.qc.ca>

Cc : christian.mars@eliberty.fr; Direction MRC du Val St-François <direction@val-saint-francois.qc.ca>; Robert, Marie-Hélène <Marie-Helene.Robert@tourisme.gouv.qc.ca>; Marchand, Julie <Julie.Marchand@tourisme.gouv.qc.ca>; Annie

Cloutier <Annie.Cloutier@invest-quebec.com>

Objet : Mont Grand-Fonds - Pojet majeur

Le présent courriel peut contenir des

Monsieur Cloutier,

La Compagnie des Montagnes de Ski du Québec est présentement à mettre en œuvre un ambitieux plan de revitalisation touristique pour le Mont Grand-Fonds.

Ce projet aura un impact touristique important pour ce secteur de La Malbaie et de Charlevoix.

Un premier volet de l'ensemble du projet fait l'objet d'une demande d'aide financière dans le cadre du PARIT. Cependant, nous pensons que l'ensemble du projet mérite d'être considéré comme un projet majeur pour la région touristique et ainsi bénéficier d'aide financière nécessaire à sa réalisation.

Nous vous invitons à prendre connaissance de la lettre d'introduction ci-jointe, ainsi que du plan d'affaires et des prévisions financières en découlant.

Nous vous remercions de bien vouloir considérer cet important projet et demeurons disponibles pour une rencontre afin de pouvoir vous le présenter en compagnie du promoteur.

Veuillez accepter nos plus cordiales salutations.

Pour : Les Montagnes de Ski du Québec inc.

Luc Chapdelaine

MBA, CPA,

www.4C2.ca

art.54

renseignements confidentiels et ne s'adresse qu'au destinataire dont le nom apparaît ci-dessus. Si ce courriel vous est parvenu par mégarde, vous devez signaler cette erreur dans les meilleurs délais, en communiquant avec l'expéditeur, et détruire ce courriel.

Merci de votre collaboration!

Vachon, Gabrielle

De: Dubé, Lysa
Envoyé: 26 octobre 2023 09:31
À: Maxime Cretin
Objet: RE: PARIT // MSA

Bonjour monsieur Cretin,

J'ai bien reçu votre courriel. Je valide les possibilités avec mon équipe et je vous reviens rapidement pour le suivi.

Bonne journée et au plaisir,

Lysa Dubé | Conseillère en développement touristique
Responsable des régions touristiques de Québec et l'Outaouais
Direction des services à la clientèle et de la gestion des programmes

Ministère du Tourisme
900, boul. René-Lévesque Est, 4^e étage
Québec, Québec, G1R 2B5
Tél. 418 643-5959, poste 3444
[REDACTED] art.54
lysa.dube@tourisme.gouv.qc.ca

bonjourquébec     

De : Maxime Cretin <mcretin@rcrquebec.com>
Envoyé : 25 octobre 2023 17:19
À : Dubé, Lysa <Lysa.Dube@tourisme.gouv.qc.ca>
Objet : PARIT // MSA

Bonjour Mme Dubé,

Malgré tous nos efforts, nous n'avons pas été en mesure de compléter les dernières sections du formulaire en ligne avant l'échéance.

Je suppose qu'il n'est pas possible de terminer l'exercice et de soumettre notre projet.

Merci de votre aide précieuse,

MAXIME RETIN
Vice-Président & Directeur Général, Région de l'Est |

Vachon, Gabrielle

De: Dubé, Lysa
Envoyé: 25 octobre 2023 09:08
À: Maxime Cretin
Objet: RE: Application

Bonjour monsieur Cretin,

La mise de fonds requise est de 20 % des coûts totaux pour les OBNL et 50 % pour les OBL.

Bonne journée et au plaisir,

Lysa Dubé | Conseillère en développement touristique
Responsable des régions touristiques de Québec et l'Outaouais
Direction des services à la clientèle et de la gestion des programmes

Ministère du Tourisme
900, boul. René-Lévesque Est, 4^e étage
Québec, Québec, G1R 2B5
Tél. 418 643-5959, poste 3444
[REDACTED] art.54
lysadube@tourisme.gouv.qc.ca

bonjourQuébec     

De : Maxime Cretin <mcretin@rcrquebec.com>
Envoyé : 25 octobre 2023 08:47
À : Dubé, Lysa <Lysa.Dube@tourisme.gouv.qc.ca>
Cc : Michelle Lucas <mlucas@rcrquebec.com>
Objet : RE: Application

Merci de votre réponse.

A ce stade, seule la confirmation de la mise de fond est une obligation si je comprends bien : soit 20% des coûts totaux admissibles moins la subvention/aide financière.

Cordialement,

Maxime Cretin
Vice-Président et Directeur Général, Région de l'Est
VP & General Manager, Eastern Region
art.54

[REDACTED] | @ mcretin@rcrquebec.com
ski-stoneham.com | mont-sainte-anne.com | legrandvallon.com

Instagram : @montsainteanne | @stationstoneham
Facebook : /skistoneham | /montsainteanne

ICI, L'HIVER PASSE TROP VITE



De : Dubé, Lysa <Lysa.Dube@tourisme.gouv.qc.ca>

Envoyé : October 25, 2023 8:03 AM

À : Maxime Cretin <mcretin@rcrquebec.com>

Objet : RE: Application

Tourisme
Québec
Bonjour monsieur Cretin,

Pour répondre à votre question, le dossier doit être complet au moment du dépôt. Cela signifie qu'il faut inclure le plan d'affaires, la confirmation de mise de fonds, les états financiers réels (deux ans avant la pandémie et l'année de la pandémie) et prévisionnels (les trois premières années d'opération) complets incluant le bilan et l'état des résultats pour chacune des années, le formulaire de demande d'aide complété et soumis, ainsi que toutes les pièces jointes nécessaires à l'analyse de votre projet.

Certains documents pourront être mis à jour au cours de la période d'analyse, mais les documents obligatoires manquants lors du dépôt de peuvent être ajoutés au dossier une fois l'appel de projets terminé.

Je demeure disponible si vous avez besoin d'informations supplémentaires.

Bonne journée!

Lysa Dubé | Conseillère en développement touristique
Responsable des régions touristiques de Québec et l'Outaouais
Direction des services à la clientèle et de la gestion des programmes

Ministère du Tourisme
900, boul. René-Lévesque Est, 4^e étage
Québec, Québec, G1R 2B5
Tél. 418 643-5959, poste 3444
[REDACTED] art.54
Lysa.Dube@tourisme.gouv.qc.ca

bonjourquébec

De : Maxime Cretin <mcretin@rcrquebec.com>

Envoyé : 25 octobre 2023 07:19

À : Dubé, Lysa <Lysa.Dube@tourisme.gouv.qc.ca>

Cc : Michelle Lucas <mlucas@rcrquebec.com>

Objet : Application

Bonjour Mme Dubé,

Nous avons rassemblé l'ensemble des documents exigés. J'attends encore quelques détails au sujet des preuves de financement et injonction de fonds.

Que devons-nous minimalement soumettre aujourd'hui? Je suppose que nous pourrons compléter une fois la demande d'aide financière déposée.

Merci et bonne journée,

Maxime Cretin

Vice-Président et Directeur Général, Région de l'Est

VP & General Manager, Eastern Region

art.54

[REDACTED] | [@mcretin@rcrquebec.com](mailto:mcretin@rcrquebec.com)

ski-stoneham.com | mont-sainte-anne.com | legrandvallon.com

Instagram : @montsainteanne | @stationstoneham

Facebook : /skistoneham | /montsainteanne

**ICI, L'HIVER
PASSE TROP VITE**



Le présent courriel peut contenir des renseignements confidentiels et ne s'adresse qu'au destinataire dont le nom apparaît ci-dessus. Si ce courriel vous est parvenu par mégarde, vous devez signaler cette erreur dans les meilleurs délais, en communiquant avec l'expéditeur, et détruire ce courriel.

Merci de votre collaboration!

Vachon, Gabrielle

De: Dubé, Lysa
Envoyé: 23 octobre 2023 15:27
À: Maxime Cretin
Objet: RE: PARIT

Bonjour monsieur Cretin,

Pour répondre à votre question, il est obligatoire de procéder à un appel d'offres public pour tous les travaux de construction de 100 000 \$ et plus.

Je demeure disponible si vous souhaitez des informations supplémentaires.

Bonne journée et au plaisir,

Lysa Dubé | Conseillère en développement touristique
Responsable des régions touristiques de Québec et l'Outaouais
Direction des services à la clientèle et de la gestion des programmes

Ministère du Tourisme
900, boul. René-Lévesque Est, 4^e étage
Québec, Québec, G1R 2B5
Tél. 418 643-5959, poste 3444
[REDACTED] art.54
lysadube@tourisme.gouv.qc.ca

bonjourquébec     

De : Maxime Cretin <mcretin@rcrquebec.com>
Envoyé : 23 octobre 2023 15:25
À : Dubé, Lysa <Lysa.Dube@tourisme.gouv.qc.ca>
Cc : Michelle Lucas <mlucas@rcrquebec.com>
Objet : PARIT

Bonjour Mme Dubé,

Nous préparons présentement un dossier d'application au PARIT.
Pouvez-vous s'il vous plaît me confirmer si le processus d'appel d'offres est obligatoire pour un OBL.

Cordialement,

Maxime Cretin
Vice-Président et Directeur Général, Région de l'Est
VP & General Manager, Eastern Region
art.54

[REDACTED] | @ mcretin@rcrquebec.com
ski-stoneham.com | mont-sainte-anne.com | legrandvallon.com

ICI, L'HIVER PASSE TROP VITE



Vachon, Gabrielle

De: Robert, Marie-Hélène
Envoyé: 16 octobre 2023 12:05
À: Luc Chapdelaine
Objet: RE: PARIT - Mont Grand-Fonds - Mise de Fonds

Bonjour Monsieur Chapdelaine,

Après vérification, je vous confirme que ce document est conforme aux attentes et peut donc être déposé comme preuve pour la mise de fonds.

Je vous remercie et vous souhaite un bon début de semaine!

Au plaisir,

MARIE-HÉLÈNE ROBERT | CONSEILLÈRE EN DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Responsable de la région touristique de Charlevoix

Direction des services à la clientèle et de la gestion des programmes
Ministère du Tourisme

900, boulevard René-Lévesque Est, bureau 400
Québec (Québec) G1R 2B5

Téléphone : [REDACTED] art.54

marie-helene.robert@tourisme.gouv.qc.ca

www.quebec.ca

bonjourquébec     

De : Luc Chapdelaine <Luc.Chapdelaine@4c2.ca>

Envoyé : 16 octobre 2023 11:36

À : Robert, Marie-Hélène <Marie-Helene.Robert@tourisme.gouv.qc.ca>

Objet : PARIT - Mont Grand-Fonds - Mise de Fonds

Bonjour madame Robert,

Dans le dossier de dépôt de demande au PARIT la mise de fonds proviendra de la société d'investissement française qui contrôle La Compagnie des Montagnes de ski du Québec.

Nous soumettrons ce document provenant des Auditeurs du Groupe Baelen comme preuve de mise de fonds.

Pouvez-vous nous confirmer qu'il correspond aux exigences du programme ?

Très cordialement.

Luc Chapdelaine
MBA, CPA, CA
www.4C2.ca

Vachon, Gabrielle

De: Marchand, Julie
Envoyé: 27 septembre 2023 16:31
À: Luc Chapdelaine
Cc: Robert, Marie-Hélène
Objet: RE: Rencontre Mont Grand-Fonds

Bonjour M. Chapdelaine,

Merci, je viens de les ajouter à la convocation.

Au plaisir!

Julie Marchand

Conseillère en développement touristique

Responsable des régions touristiques des Cantons-de-l'Est et de la Montérégie

DIRECTION DES SERVICES À LA CLIENTÈLE ET DE LA GESTION DES PROGRAMMES
MINISTÈRE DU TOURISME

Bureau 400
900, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 2B5

Téléphone : 418 643-5959 poste 3427

Cellulaire : [REDACTED] art.54

julie.marchand@tourisme.gouv.qc.ca

www.quebec.ca

bonjourquébec     

De : Luc Chapdelaine <Luc.Chapdelaine@4c2.ca>

Envoyé : 27 septembre 2023 13:38

À : Marchand, Julie <Julie.Marchand@tourisme.gouv.qc.ca>

Cc : Robert, Marie-Hélène <Marie-Helene.Robert@tourisme.gouv.qc.ca>

Objet : RE: Rencontre Mont Grand-Fonds

Bonjour,

Désolé pour le délai de réponse.

Voici les adresses courriel de:

Sébastien Tremblay, DG : direction@skimgf.com

Christian Mars, Président : christian.mars@eliberty.fr

J'ai vérifié auprès d'eux. Ils sont tous deux disponible le 6 octobre à 9h00

Merci.

Luc.

Luc Chapdelaine

MBA, CPA, CA

www.4C2.ca

[REDACTED] art.54

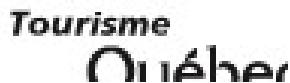
From: Marchand, Julie <Julie.Marchand@tourisme.gouv.qc.ca>

Sent: Tuesday, September 26, 2023 3:24 PM

To: Luc Chapdelaine <Luc.Chapdelaine@4c2.ca>

Cc: Robert, Marie-Hélène <Marie-Helene.Robert@tourisme.gouv.qc.ca>

Subject: RE: Rencontre Mont Grand-Fonds



Bonjour,

Voulez-vous nous transmettre les coordonnées de M. Mars et de M. Tremblay afin que nous convoquions la rencontre ?

Nous proposons de fixer de 9h à 10h, mais sommes disponibles pour ajuster cette plage horaire si cela peut être accommodant pour les promoteurs.

Au plaisir!

Julie Marchand

Conseillère en développement touristique

Responsable des régions touristiques des Cantons-de-l'Est et de la Montérégie

DIRECTION DES SERVICES À LA CLIENTÈLE ET DE LA GESTION DES PROGRAMMES

Ministère du Tourisme

Bureau 400

900, boulevard René-Lévesque Est

Québec (Québec) G1R 2B5

Téléphone : 418 643-5959 poste 3427

Cellulaire : [REDACTED] art.54

julie.marchand@tourisme.gouv.qc.ca

www.quebec.ca

bonJOURquébec

De : Luc Chapdelaine <Luc.Chapdelaine@4c2.ca>

Envoyé : 26 septembre 2023 13:54

À : Marchand, Julie <Julie.Marchand@tourisme.gouv.qc.ca>

Cc : Robert, Marie-Hélène <Marie-Helene.Robert@tourisme.gouv.qc.ca>

Objet : Re: Rencontre Mont Grand-Fonds

C'est bon pour moi.

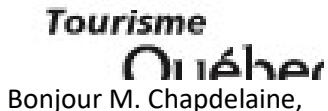
Merci.

Luc Chapdelaine

MBA, CPA, CA

Envoyé de mon téléphone mobile

From: Julie.Marchand@tourisme.gouv.qc.ca
Sent: September 26, 2023 13:46
To: Luc.Chapdelaine@4c2.ca
Cc: Marie-Helene.Robert@tourisme.gouv.qc.ca
Subject: Rencontre Mont Grand-Fonds



Après discussion avec ma collègue, nous avons un enjeu mercredi le 5 octobre au matin et ne sommes donc pas disponible pour un rendez-vous téléphonique.

Nous serions disponible vendredi le 6 octobre, à l'heure qui vous convient entre 8h30 et 12h.

Est-ce possible de nous confirmer si cela est possible pour vous et les promoteurs?

Nous attendrons votre retour pour bloquer le tout à nos agendas.

Au plaisir,

Julie Marchand

Conseillère en développement touristique

Responsable des régions touristiques des Cantons-de-l'Est et de la Montérégie

Direction des services à la clientèle et de la gestion des programmes

Ministère du Tourisme

Bureau 400

900, boulevard René-Lévesque Est

Québec (Québec) G1R 2B5

Téléphone : [418 643-5959 poste 3427](tel:4186435959)

Cellulaire : [REDACTED] art.54

julie.marchand@tourisme.gouv.qc.ca

www.quebec.ca



Le présent courriel peut contenir des renseignements confidentiels et ne s'adresse qu'au destinataire dont le nom apparaît ci-dessus. Si ce courriel vous est parvenu par mégarde, vous devez signaler cette erreur dans les meilleurs délais, en communiquant avec l'expéditeur, et détruire ce courriel.

Merci de votre collaboration!

Le présent courriel peut contenir des renseignements confidentiels et ne s'adresse qu'au destinataire dont le nom apparaît ci-dessus. Si ce courriel vous est parvenu par mégarde, vous devez signaler cette erreur dans les meilleurs délais, en communiquant avec l'expéditeur, et détruire ce courriel.

Merci de votre collaboration!

Vachon, Gabrielle

De: Luc Chapdelaine <Luc.Chapdelaine@4c2.ca>
Envoyé: 7 septembre 2023 08:45
À: Marchand, Julie
Objet: Projet Mont Grand-Fond
Pièces jointes: Mont-Grand-Fonds - Investissements v. 2023-09-05.xlsx; MGF- Masterplan V1.pdf

Bonjour Madame Marchand,

Pour faire suite à notre récente conversation, et en prévision de notre rencontre de demain je me permets de vous faire parvenir le plan directeur et le plan d'investissements du mont Grand Fond qui vient tout juste d'être acquis par la société E-Liberty.

Des investissements majeurs (plus de 50M\$) pour la région de Charlevoix sont prévus.

Nous avions dans un premier temps prévu de présenter le projet en partie au programme (PARIT) et en partie au programme PADAT, mais compte tenu de son ampleur, de sa vitesse d'exécution et de son importance pour la région, nous pensons que son soutien dans le cadre des « projets majeurs » serait mieux adapté.

Madame Annie Cloutier, d'Investissement Québec, avec qui nous avions des discussions récemment, partage cet avis et me recommande également cette démarche. Nous pourrons en discuter.

Par ailleurs, Investissement Québec (PADAT) considère déjà le projet comme étant actif et déposé. Dans ce contexte, nous nous apprêtons à recommander à notre cliente qu'elle puisse commencer à engager des dépenses admissibles. J'aimerais pouvoir en faire de même avec le dossier s'il devait être considéré recevable dans le cadre des « projets majeurs ». Vous serait-il possible de me le confirmer ?

Je reste à votre disposition pour toute question.

Merci beaucoup.

Luc Chapdelaine
MBA, CPA, CA
www.4C2.ca

[REDACTED] art.54



MONT GRAND-FONDS SCHEMA DIRECTEUR DES ACTIVITES DIVERSIFIEES FRONT D'ACTIVITES

Activités de loisirs 4 saisons - Document de Travail -

Maître d'Ouvrage

E-liberty France
Savoie Technolac - Bat. Andromède
108, avenue du lac Léman - BP 30413
73290 La Motte Servolex cedex

A l'attention de Monsieur Christian MARS, CEO & Fondateur

Monsieur Sébastien TREMBLAY, Directeur de station

Meylan, le 25/07/2023



1 – CONTEXTE / OBJECTIFS DE L'ETUDE

La société E-liberty est notamment spécialisée dans l'accompagnement des stations touristiques de montagne avec, plus particulièrement, la vente en ligne des forfaits.

Son champ d'activités est en France et à l'international.

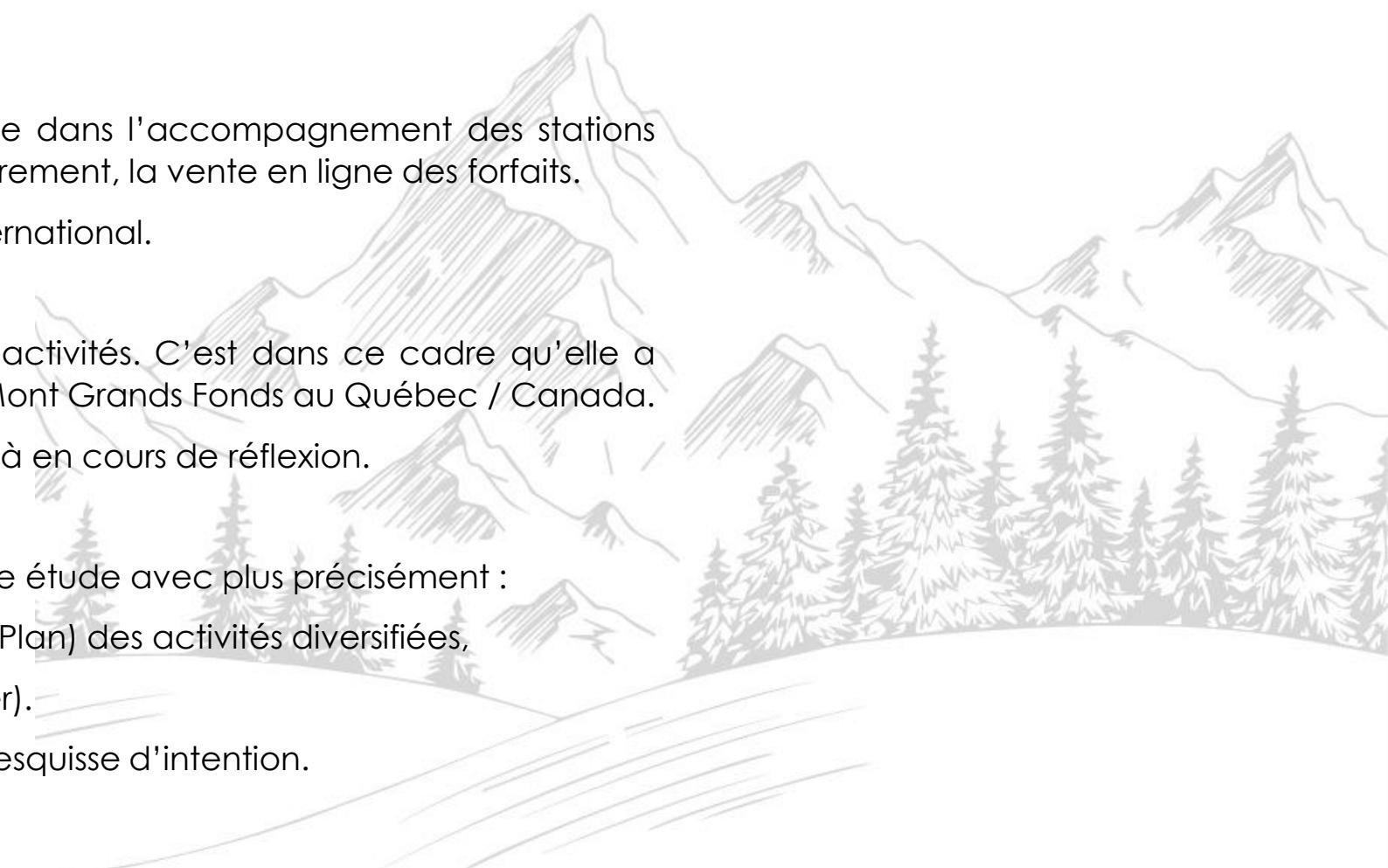
La société E-Liberty souhaite développer ses activités. C'est dans ce cadre qu'elle a contracté une concession pour la station de Mont Grands Fonds au Québec / Canada.

Des projets d'investissements sont d'ores et déjà en cours de réflexion.

C'est dans ce contexte que s'inscrit la présente étude avec plus précisément :

- ↗ l'élaboration du schéma directeur (Master Plan) des activités diversifiées,
- ↗ la conception du front d'activités (été/hiver).

Ces conceptions sont étudiées à un niveau d'esquisse d'intention.





2 – LE CONCEPT GENERAL

Aujourd'hui la station de Mont Grand-Fonds est une station de ski sans hébergement.

C'est un centre de jour organisant ponctuellement des évènements.

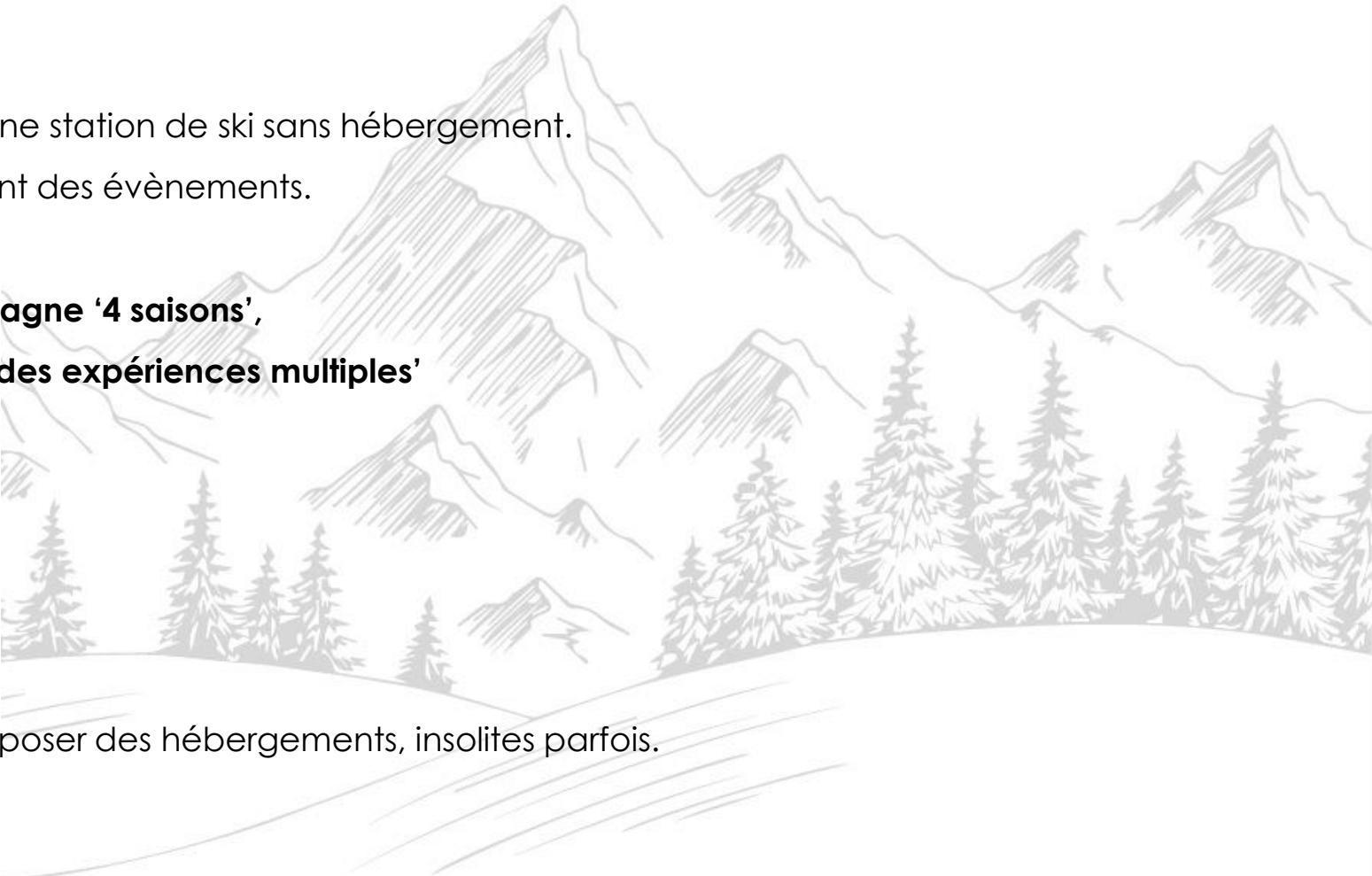
Demain Mont Grand-Fonds sera :



**une station de montagne '4 saisons',
site de nature pour 'vivre des expériences multiples'**

- ✖ pour les enfants,
- ✖ les couples, la famille, les amis,
- ✖ les groupes.

La station sera en mesure aussi en mesure de proposer des hébergements, insolites parfois.



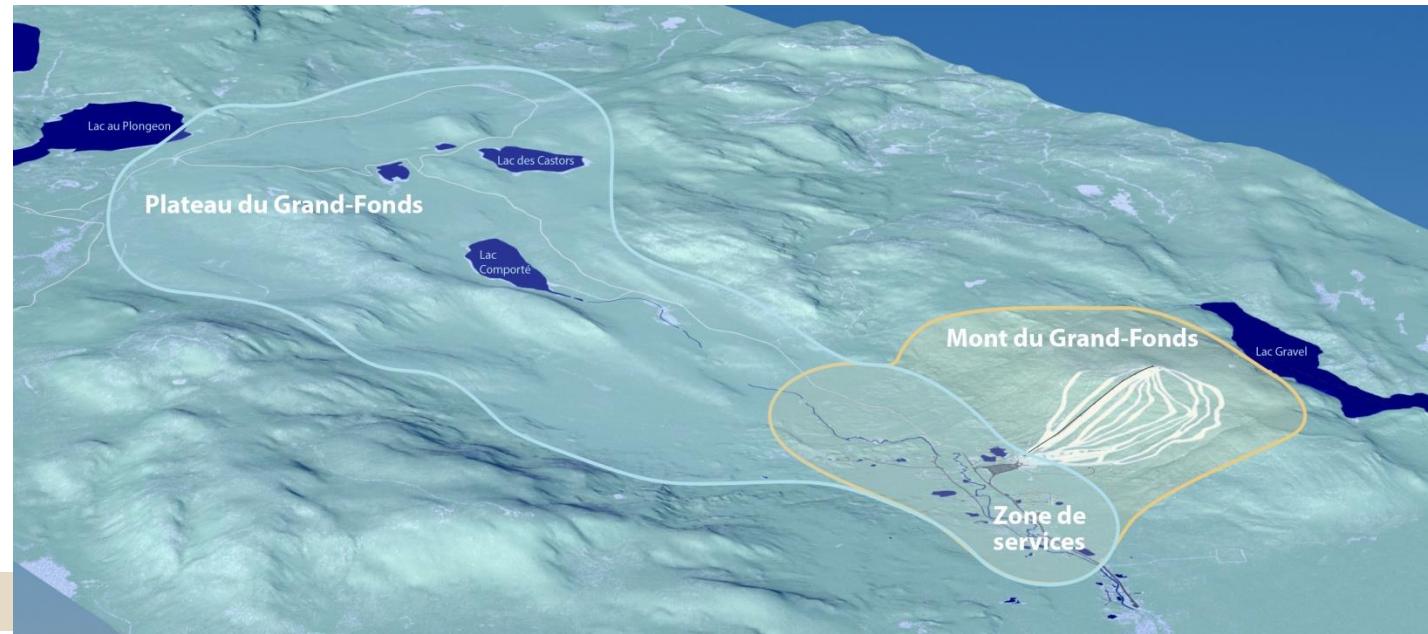


3 – L'ORGANISATION SPATIALE

Un grand territoire distinguant 2 parties majeures et complémentaires :

- ↗ le Mont Grand Fonds avec de l'altitude, de la dénivellation, un panorama extraordinaire ;
- ↗ le Plateau Grand Fonds avec une zone très étendue favorable à la grande découverte de la nature ;

le tout animé par une zone de services permettant l'accueil de la clientèle, son information, son équipement, son hébergement, sa restauration, son animation, accompagnements et son orientation vers un bouquet d'activités, de divertissements riches d'expériences et de sensations.



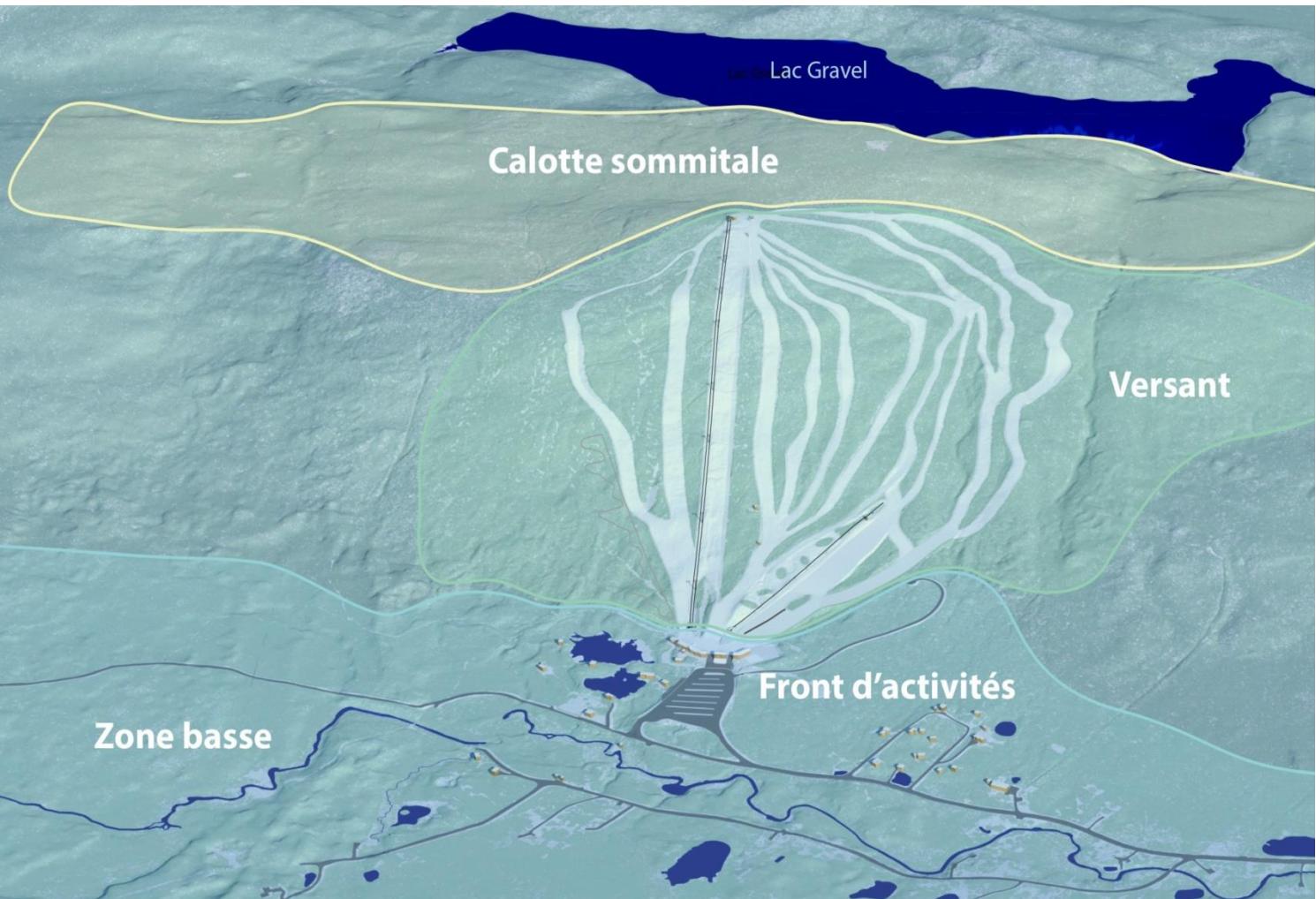


3 – L'ORGANISATION SPATIALE

3.1 - MONT GRAND-FONDS

La morphologie générale du site amène à organiser les activités suivants 3 ensembles complémentaires et parfaitement articulés :

- ✖ le front d'activités avec ses services et ses propres activités de découverte,
- ✖ la calotte sommitale très large formidable belvédère sur le lac Gravel et les rives du Saint Laurent,
- ✖ le versant proposant ses longues pentes, sa dénivellation, son éventail de déclivité.



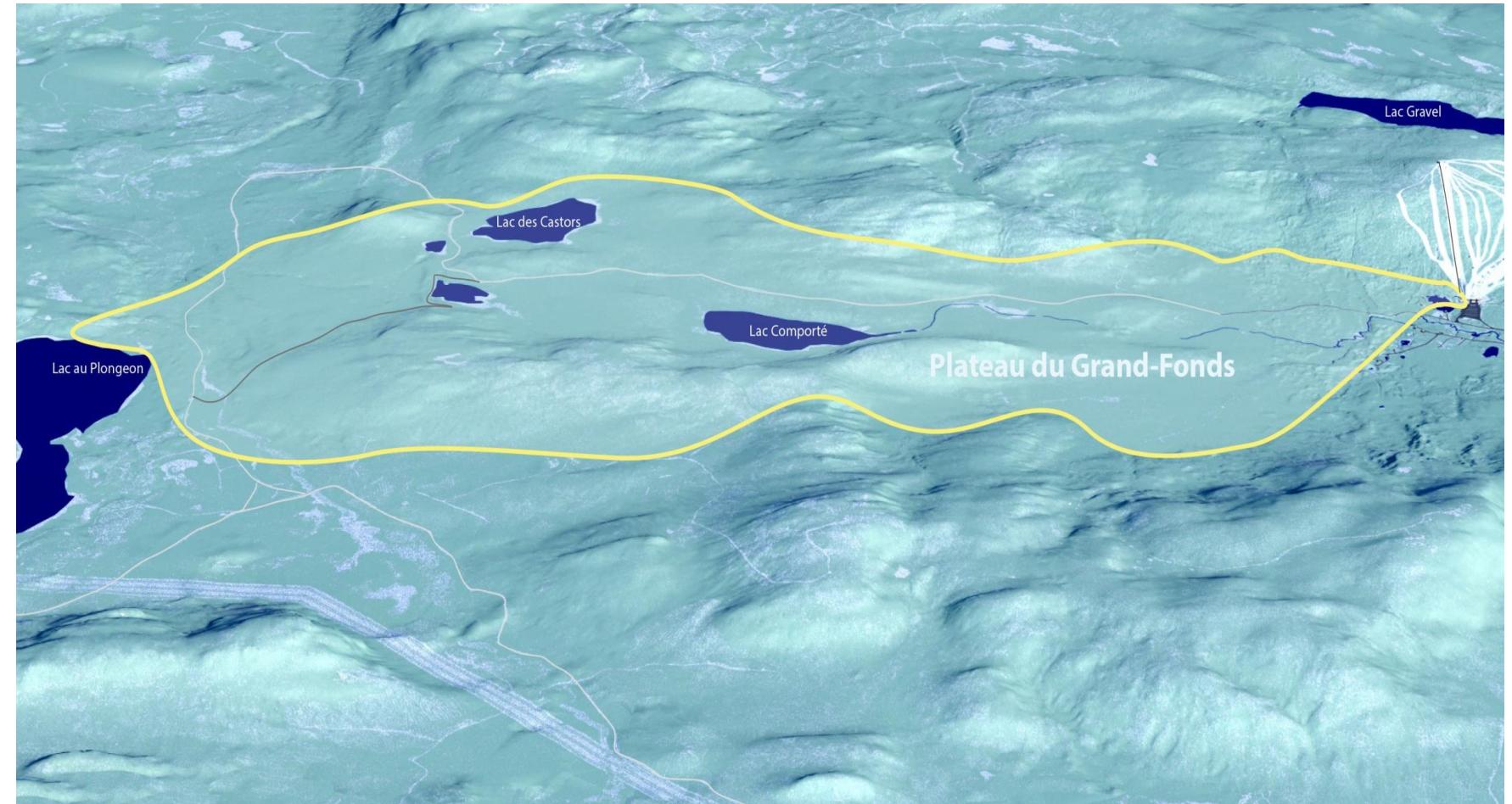


3 – L'ORGANISATION SPATIALE

3.2 – PLATEAU DU GRAND-FONDS

Un plateau très vaste:

- doté de beaux reliefs avec des lacs venant ponctuer ce vaste terrain d'explorations,
- également accessible depuis la gare d'arrivée du futur télésiège débrayable.





4 – LE DEVELOPPEMENT DE L'OFFRE ET DES ACTIVITES DE LOISIRS

4.1 - MONT GRAND FONDS

4.1.1 - LE FRONT D'ACTIVITES

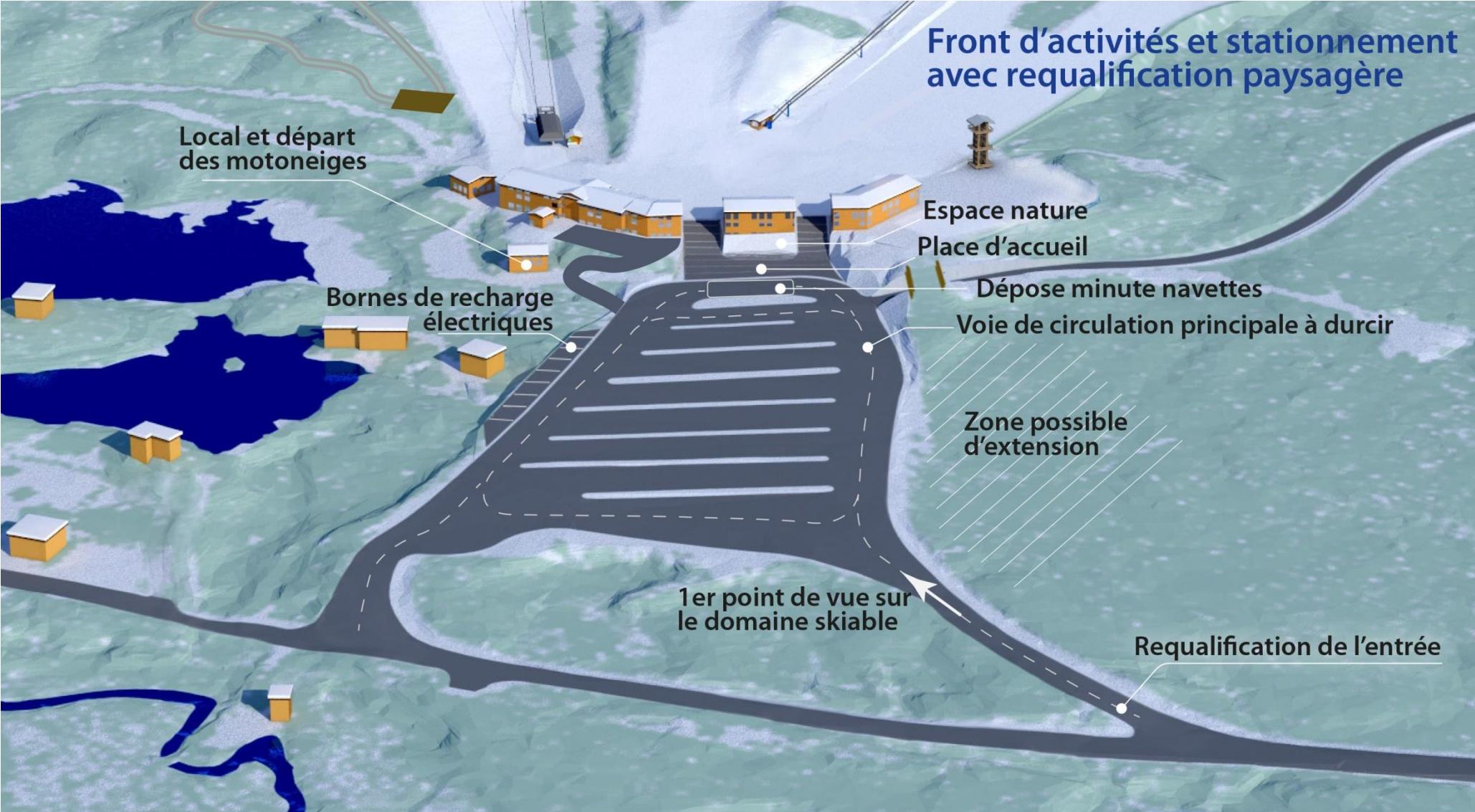
Le front d'activités de loisirs (front neige l'hiver) se situe dans le parcours client entre le 1^{er} accueil avec les stationnements (véhicules individuels, transports collectifs). Nous pouvons y distinguer plusieurs zones :

- ↗ aire d'accueil, porte d'entrée,
- ↗ bâtiments de services multi-fonctions avec terrasses,
- ↗ place de rassemblement (animation, école de ski, autres),
- ↗ les surfaces de départ/arrivées vers/de les diverses activités avec leurs aménagements et équipements avec les divers flux.

PREMIER ACCUEIL : LE STATIONNEMENT

Cette première zone de contact par les clients est en l'état fonctionnel mais nécessite de :

- ↗ mieux organiser certaines fonctions : circulation principale, secondaire, dépose-minute véhicule particulier, transport collectif, espace borne recharge, cheminements piétons, entrées des véhicules de services, stationnement bus, aire camping car
- ↗ une requalification paysagère avec notamment un meilleur marquage de la porte d'entrée (premier coup d'œil et vue d'ensemble sur le domaine),
- ↗ 'durcir' tout ou partie de la voie principale (entrée/sortie)



BÂTIMENTS DE SERVICE

Toujours sur le principe d'offrir le maximum de facilité à la clientèle, la refonte et le développement d'un complexe de service sera une étape importante dans la nouvelle offre de la station de Mont Grand-Fonds.

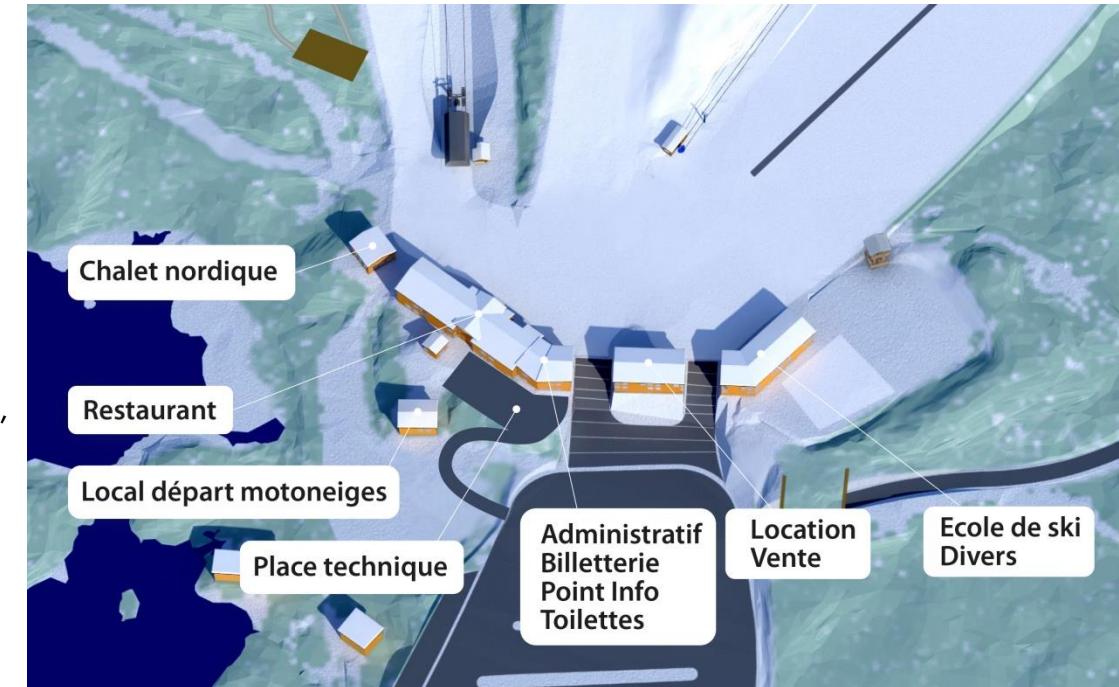
Nous proposons de :

- ✖ repositionner la ligne et la géométrie du bâti,
- ✖ conserver une partie des bâtiments existants en requalifiant certains espaces intérieurs,
- ✖ remplacer sur un autre axe le bâtiment – location matériels – afin d'y positionner les services de premiers contacts : billetterie, informations, sanitaires,
- ✖ développer les surfaces de services avec location/vente de matériels, école de ski, accompagnements, etc.

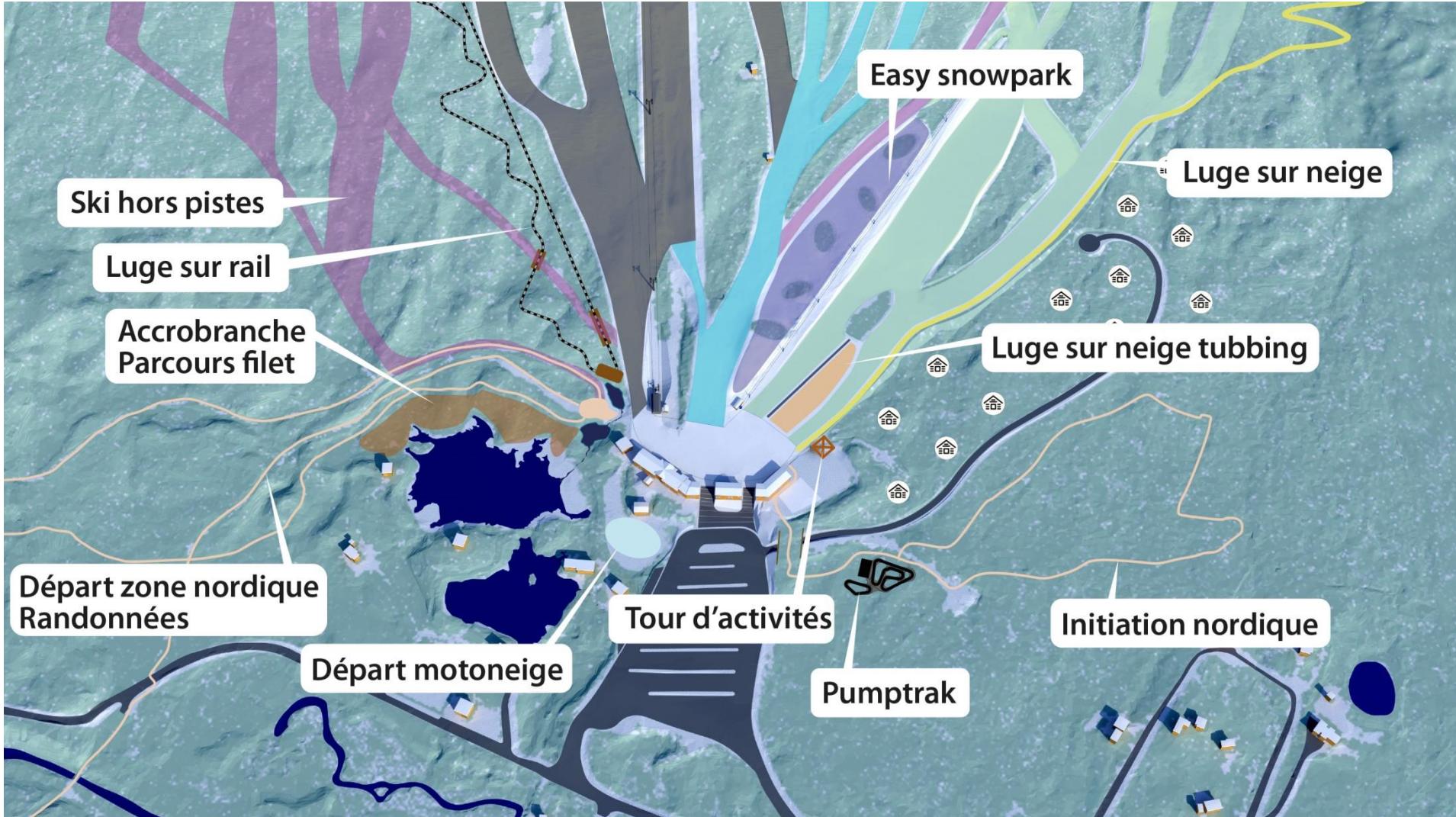
A ce complexe bâti, il convient d'y adjoindre des zones extérieures :

- ✖ terrasses,
- ✖ places de regroupement y compris rassemblement école de ski et autres,
- ✖ Place technique (approvisionnement, déchets, etc.).

L'atelier mécanique, garage, abri des matériels doit être replacé dans une zone dite 'technique' servant aussi à stocker en extérieur certains matériels. La zone sera accessible par la route et doté un accès facile, immédiat aux champs de neige.



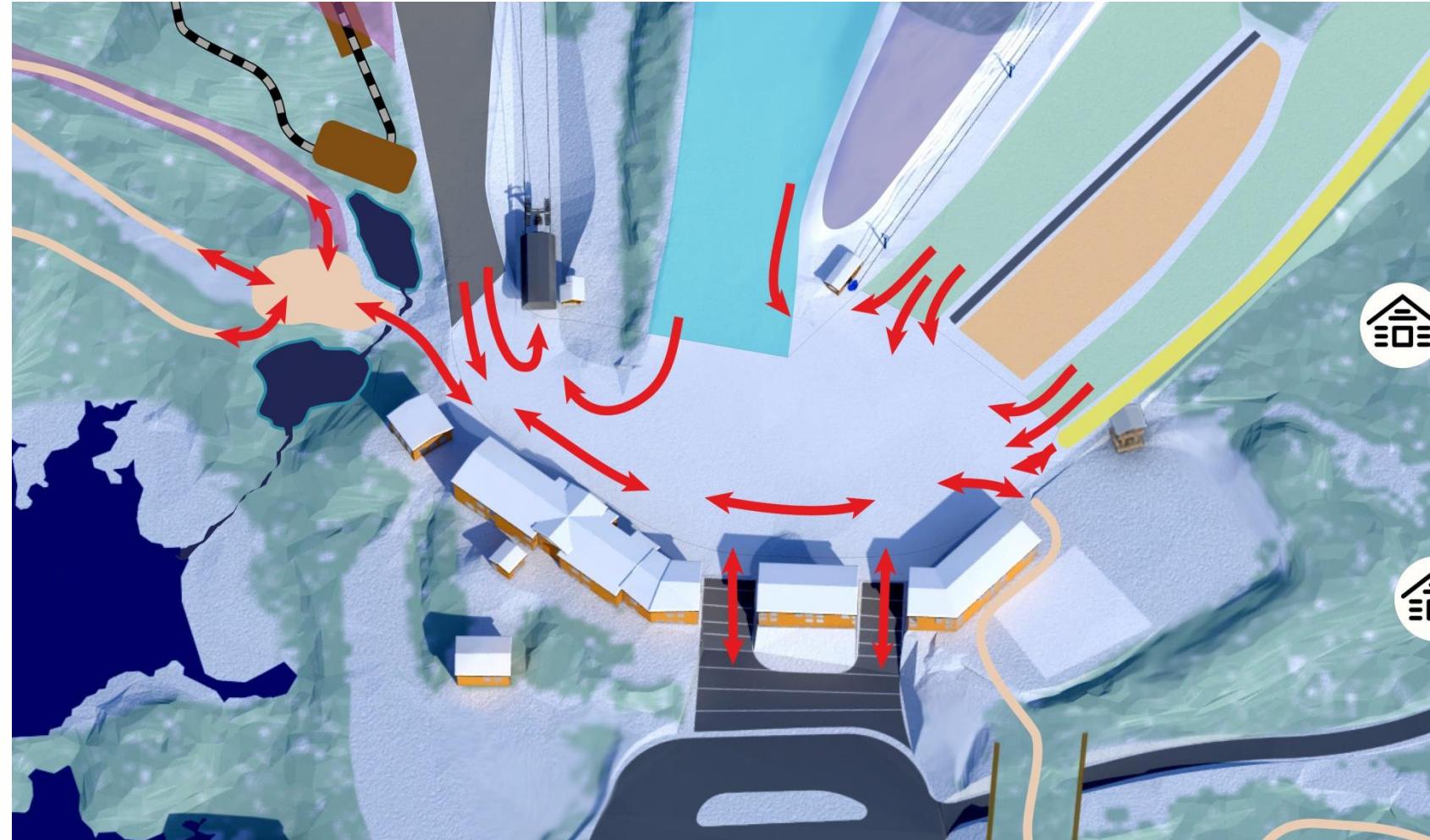
SURFACES DEPARTS/ARRIVEES VERS LES ACTIVITES (AMENAGEMENTS/EQUIPEMENTS)



SURFACES DEPARTS/ARRIVEES VERS LES ACTIVITES (AMENAGEMENTS/EQUIPEMENTS)

Des surfaces dédiées aux divers flux (vers/retour) des activités et des équipements qui y sont liés sont absolument indispensables et doivent être calculées afin d'offrir fonctionnalités et confort pour l'ensemble des pratiques et clientèles.

En plus des fonctionnalités à assurer la zone doit être directement 'lisible' par les clients. Comme il s'agit de la vitrine l'esthétique, la mise en scène, la qualité paysagère assortie à l'harmonie architecturale doivent être soignées.



ZONE HEBERGEMENTS CHALETS

PLAN AVEC ZONAGE, Accès



A re-positionner atelier, garage

0 à 15 PARCELLES DE 2500m², chalets avec surface moyenne à définir selon les standards de la région.

➤ Châlets individuels ou en logements groupés (selon le standing (200 à 400 personnes)

> Egalement la possibilité de créer un 'hostel' pour jeunes, familles : lieu de très grande animation (150 – 300 lits, à définir selon modèle économique).

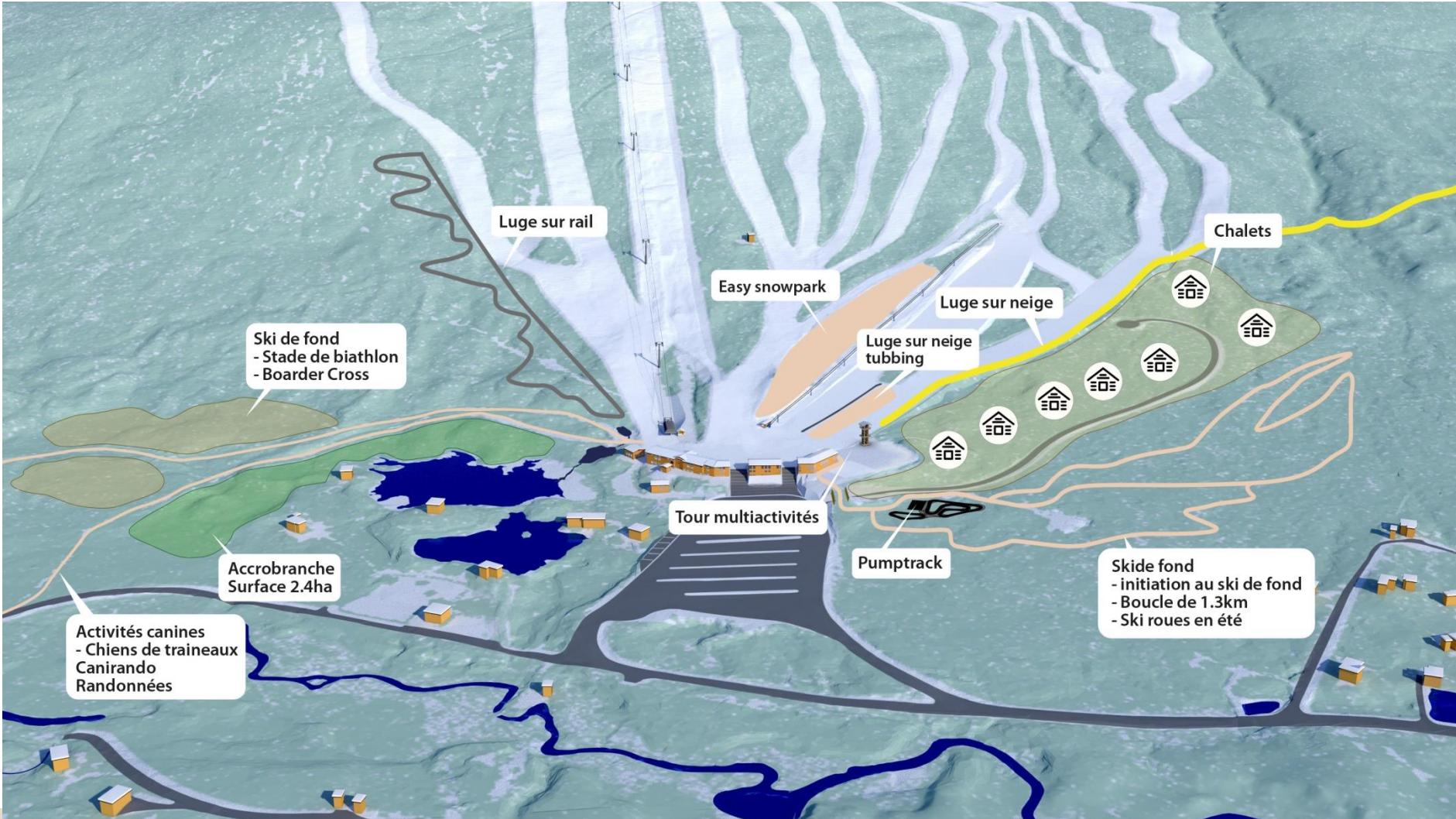


ACTIVITES DE PROXIMITE

Mont Grand-Font d'activités

Schéma des activités de loisirs

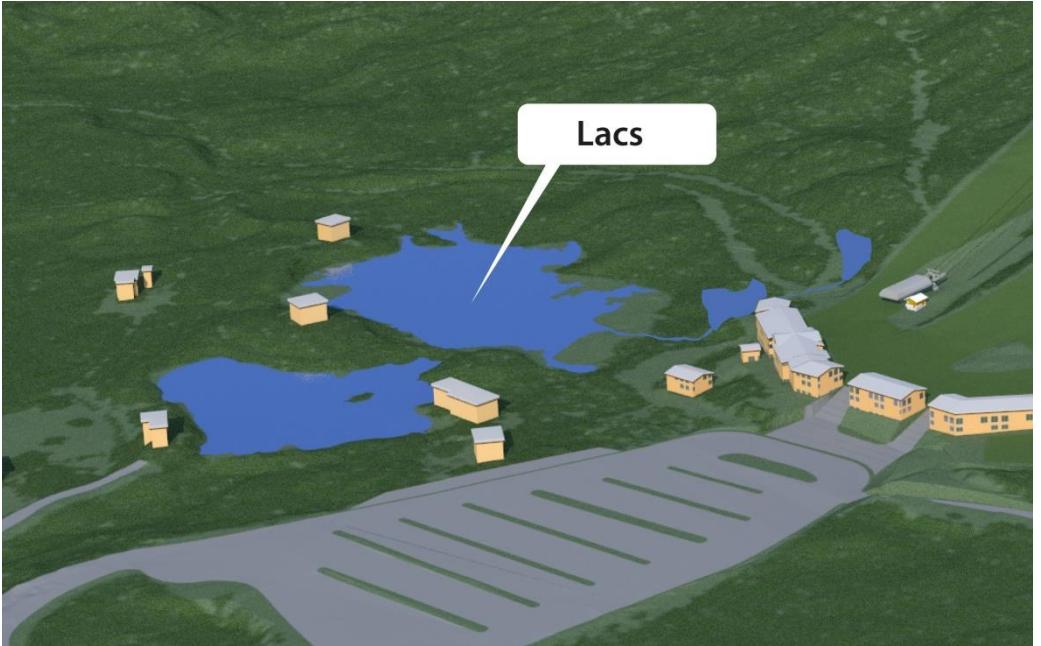
- Esquisse -





Front d'activités « 4 saisons »

Selon le 'statut' du lac, à voir 'à minima' pour son utilisation 'contemplative' : sentier de bordure avec point de vue, plages vertes, ponton, etc.





Front d'activités « 4 saisons » Enfants - Famille

Un parc aventure (2 à 3 ha) avec :

- Ateliers dans les arbres,
- Petite tyrolienne à virage
- Parcours filets
- Zone de relaxation
- Cheminements mixte sur terrain – platelage bois.





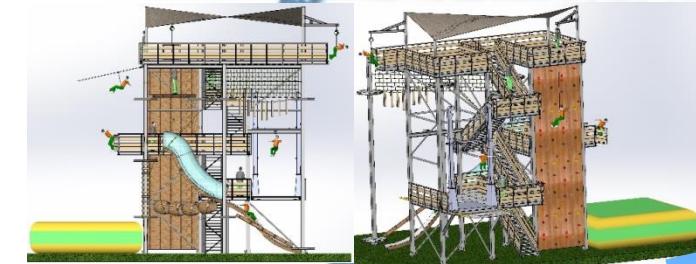
Front d'activités « 4 saisons »

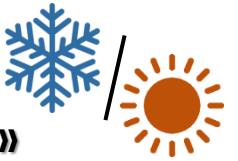
La tour multi-activités

La tour multi-activités peut emmener les visiteurs sur une plateforme au dessus des cimes. Elle est constituée de bois et de métal où l'on vient greffer diverses activités ludiques modulables. Elle conviendra autant aux familles qu'aux personnes en recherche de sensations.

Evolutions :

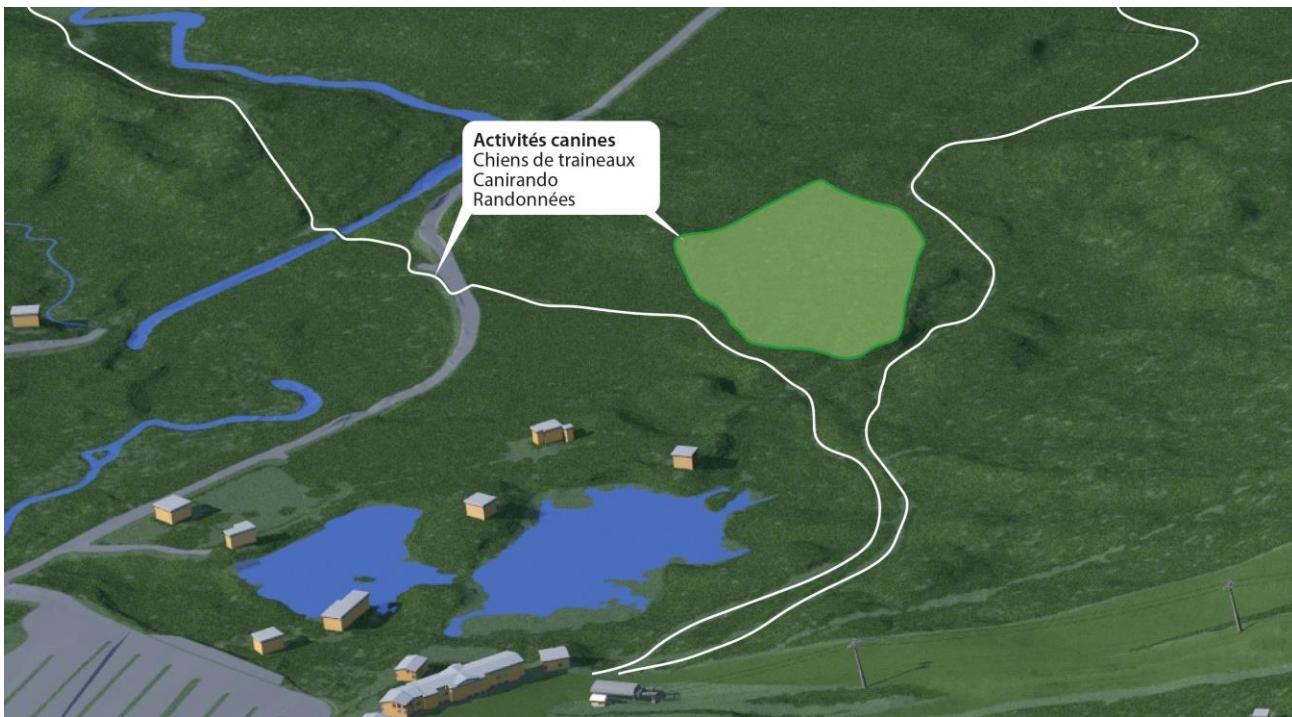
- ✖ Ajout d'activités sur la tour
- ✖ Sauts supplémentaire dans le vide sur airbag
- ✖ Ajout de départs de tyrolienne
- ✖ Tremplin sur airbag pour VTT, ski et tubing



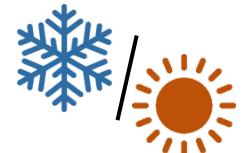


Front d'activités « 4 saisons » Cheminements

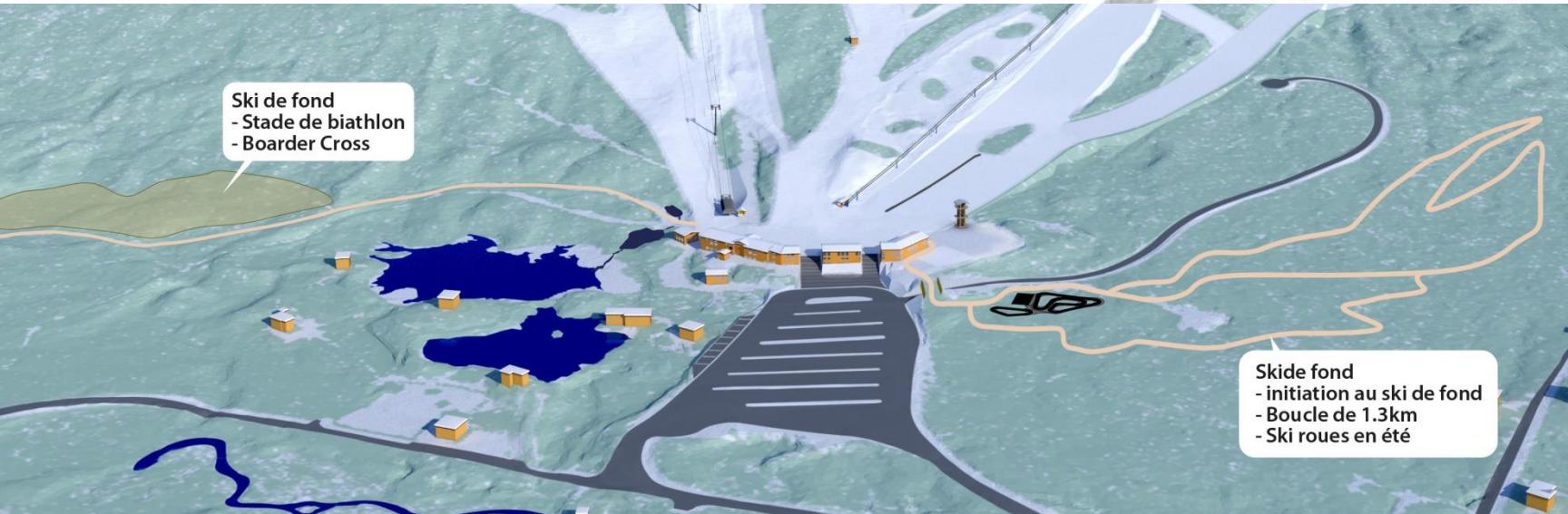
Les sentiers peuvent être utilisés pour les chiens de traîneaux, le canirando ou simplement pour de la randonnée pédestre, raquettes en hiver.



Front d'activités « 4 saisons »



- ✖ Stade de biathlon (pas de tir)
- ✖ Zone d'initiation au ski de fond
- ✖ Border cross
- ✖ Ski roues en été



Front d'activités « 4 saisons » Pumptrack



Le pumptrack est un parcours en boucle, constitué de bosses et de virages relevés, et peut être utilisé avec différents équipements sportifs.

Ce parcours est modulable. Les usagers peuvent utiliser des draisiniennes, skates, rollers et des vélos.



Front d'activités « 4 saisons »
Sculptures sur glace



Front d'activités « 4 saisons » Activités motorisés



Circuits motorisés en famille ou entre amis:

- Snowbike électrique
- Motoneige





4 – LE DEVELOPPEMENT DE L'OFFRE ET DES ACTIVITÉS DE LOISIRS

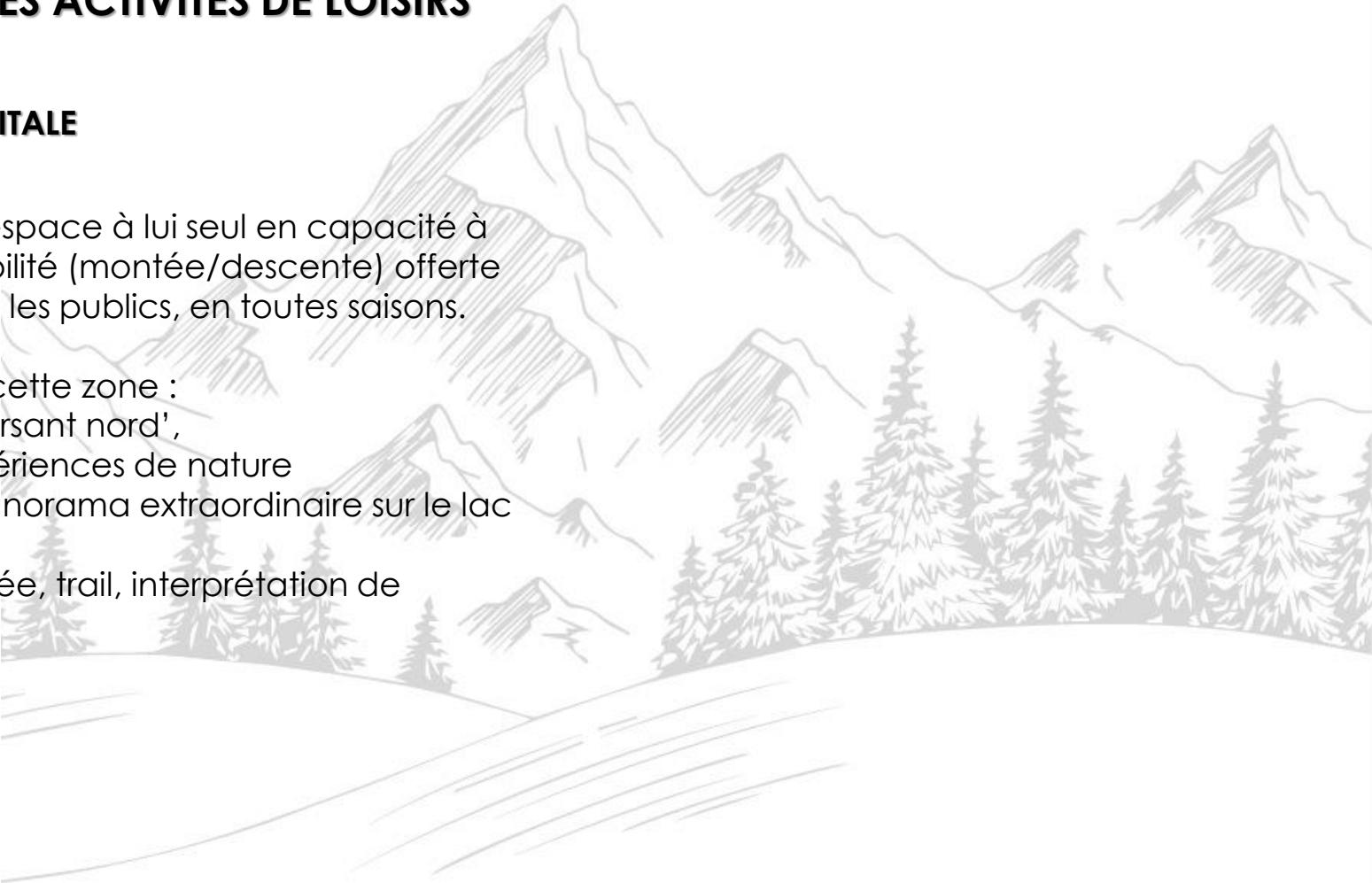
4.1 - MONT GRAND FONDS

4.1.2 - LA VALORISATION DE LA CALOTTE SOMMITALE

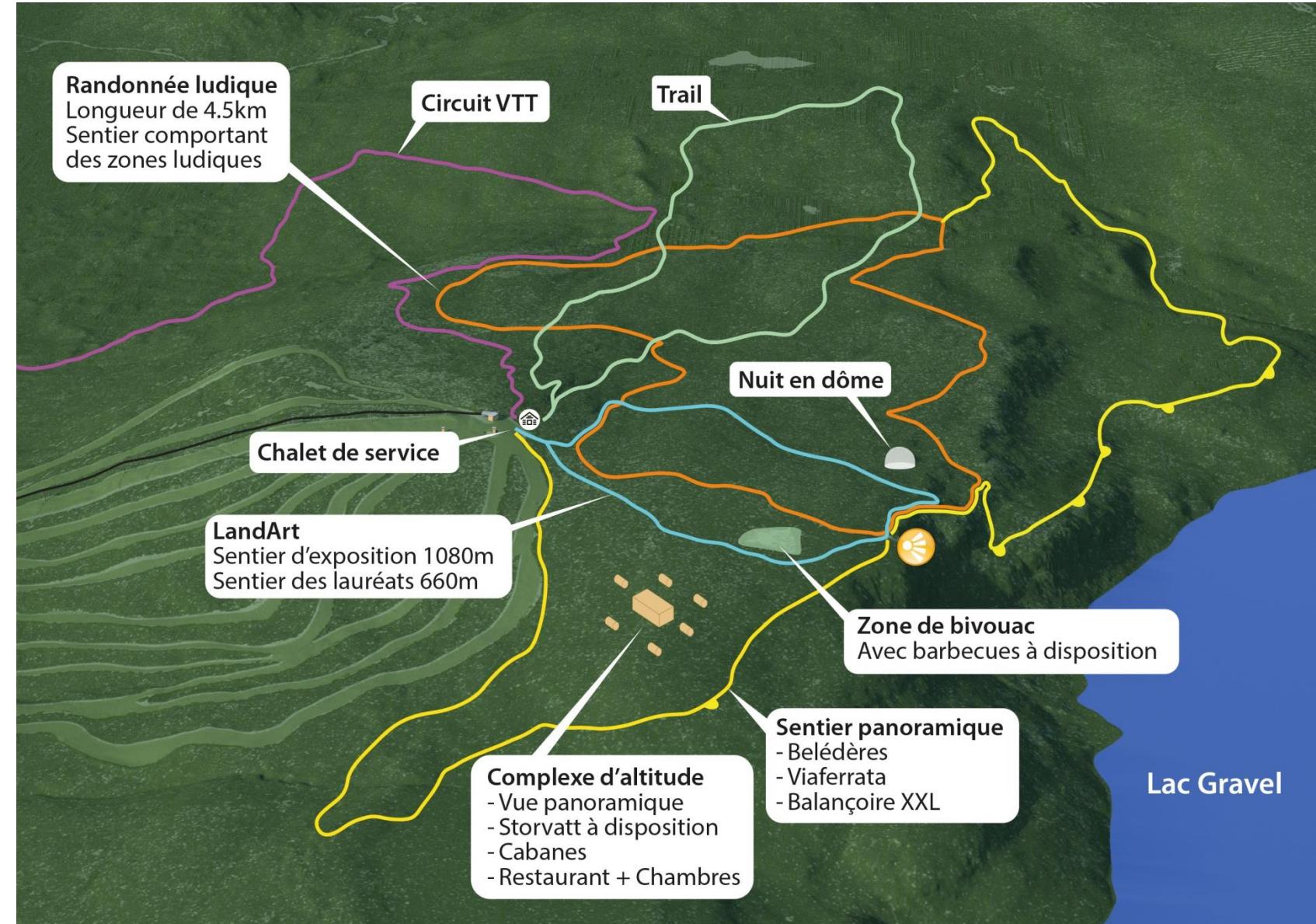
La zone sommitale de Mont Grand Fond est un espace à lui seul en capacité à fonctionner en totale autonomie grâce à la mobilité (montée/descente) offerte par le prochain TSD en mesure d'acheminer tous les publics, en toutes saisons.

Nous pouvons distinguer 3 fonctions majeures à cette zone :

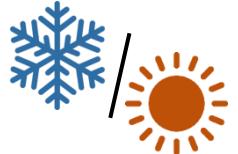
- ↗ le départ des activités dans la pente et le 'versant nord',
- ↗ un accueil de la clientèle pour profiter d'expériences de nature principalement liées à la découverte d'un panorama extraordinaire sur le lac Gravel, les rives du Saint-Laurent, la région,
- ↗ des activités dynamiques pour tous (randonnée, trail, interprétation de l'environnement, VTT, etc.).



« 4 saisons » au sommet Organisation des activités



« 4 saisons » au sommet Chalets de services



Indispensables afin d'accueillir, d'informer, de restaurer la clientèle, des chalets de services doivent être disponibles au sommet.

Nous pouvons en distinguer 2 avec des fonctionnalités différentes :

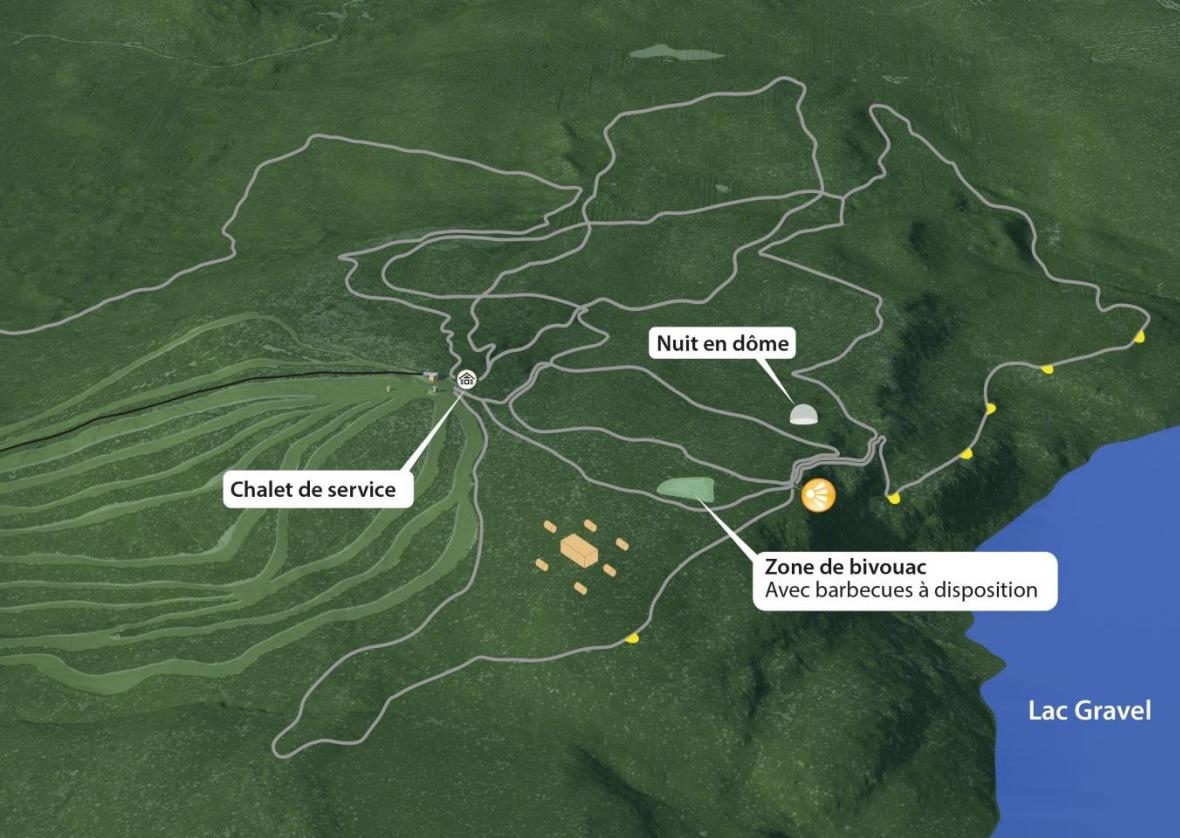
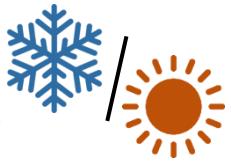
Un chalet situé à proximité de l'arrivée du TSD en mesure de proposer un ensemble de service à la clientèle avec sanitaires, restauration adaptée à un ensemble de demande ;

Ce chalet est adapté au plus grand nombre avec une capacité conséquente ; à proximité seront proposées :

- des hébergements insolites (services dépendants du chalet),
- aire de bivouac,
- place barbecue.



« 4 saisons » au sommet



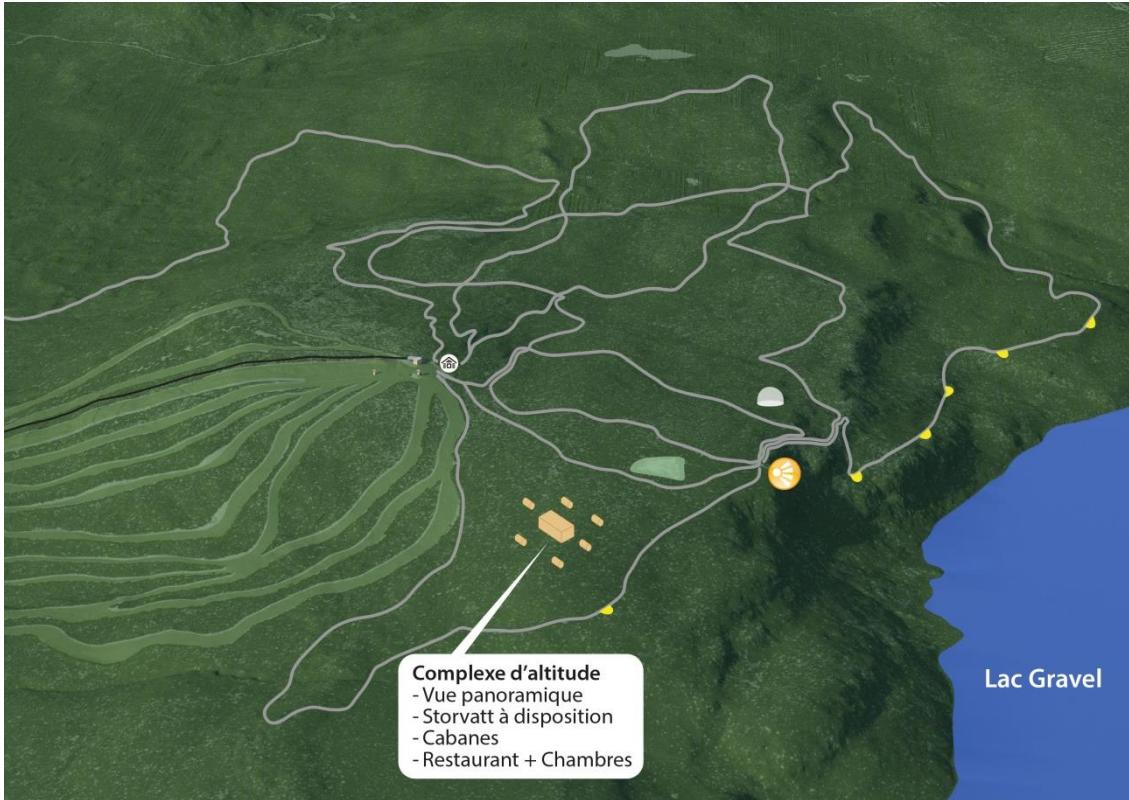
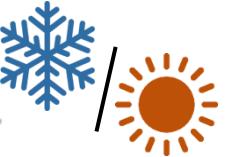
Zone pique-nique Barbecues publics



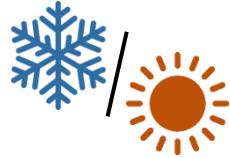
Zone de bivouac



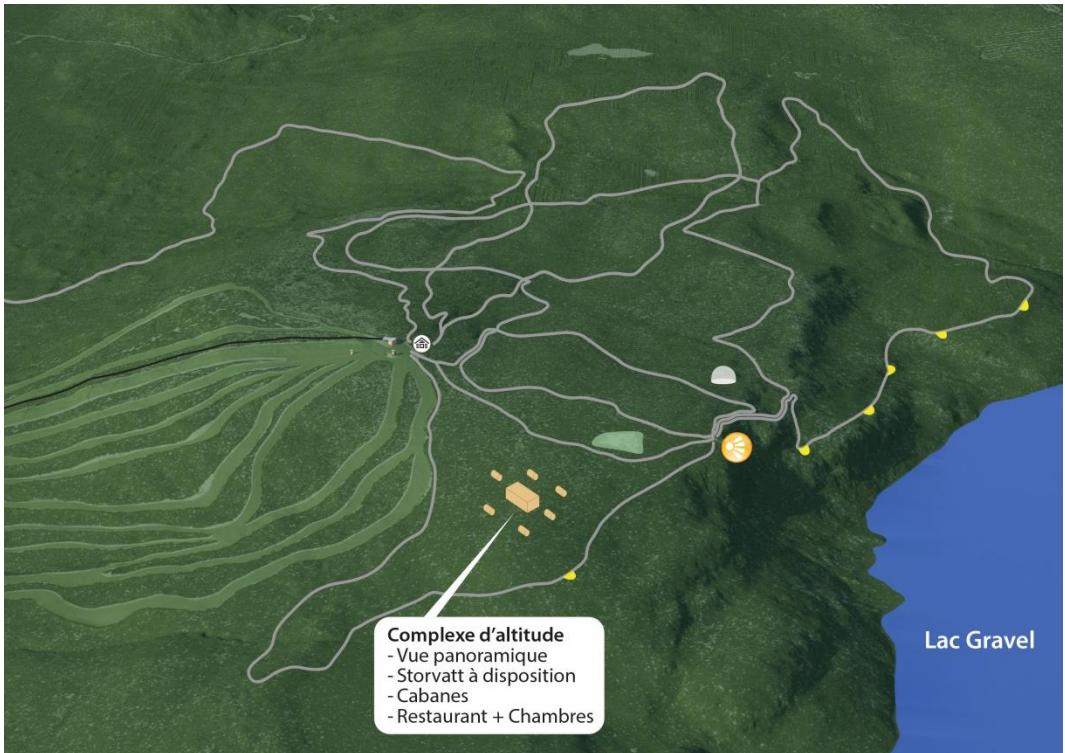
« 4 saisons » au sommet
Chalet 'refuge' et satellites

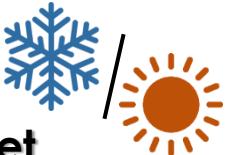


« 4 saisons » au sommet
Chalet 'refuge'
Restaurant - refuge panoramique



Restaurant gastronomique – produits du terroir - (avec quelques chambres) avec une terrasse donnant une vue panoramique sur le lac et berges du Saint-Laurent.





« 4 saisons » au sommet

Belvédère 'design' et chemin des belvédères

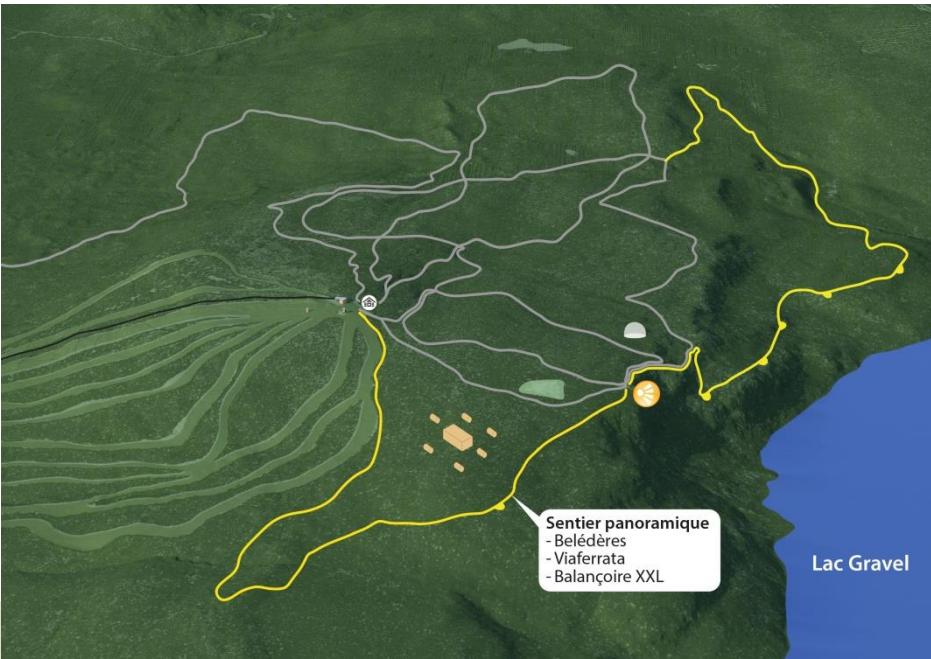
Point de vue panoramique en bois ou en métal.

Le belvédère peut être vitré donnant la sensation de marcher au dessus du vide.

Au centre un belvédère d'exception 'design' – **l'insta** de Mont Grand – Fonds.

Tous les belvédères/miradors sont reliés par un sentier familial, facile d'accès.

L'accès se fait via télésiège ou à pieds depuis le front de neige.

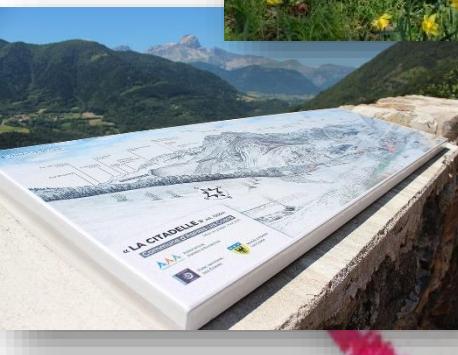


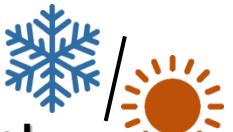


« 4 saisons » au sommet Mobilier

Le sentier sera aménagé avec des espaces de repos et de détente :

- ✖ Hamac
- ✖ Banc
- ✖ Cabane
- ✖ Coussin





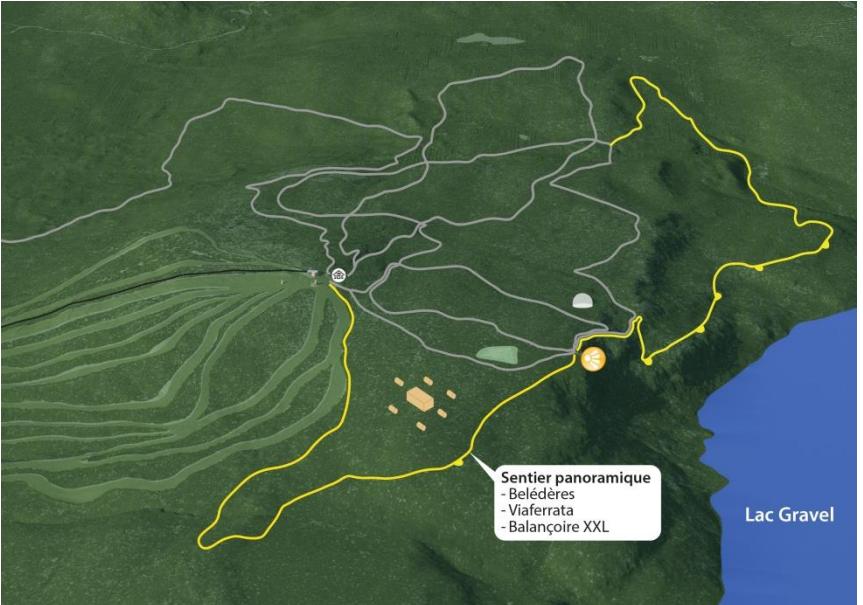
« 4 saisons » au sommet Balanc'air XXL

Type d'utilisation

- Usage : Toute l'année / 4 saisons
- Public : à partir de 8 ans / 35kg
- Taille : 120cm à 200cm
- Capacité : 3 personnes 240 kg max
- Temps de cycle 6-7 minutes

Caractéristiques standard

- Taille : 12 m
- Construction: Acier galvanisé + peinture
- Résistant aux intempéries et vandalisme
- Fixation des extrémités : Ancrages standards livrés avec la balançoire - Démontable
- Relevage et déclenchement semi automatique de la balançoire

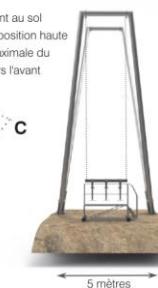
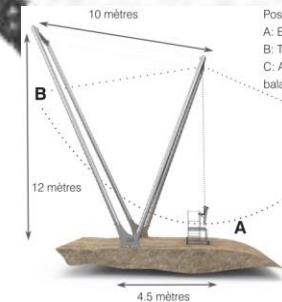


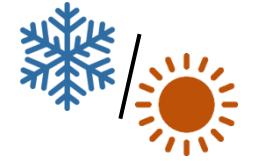
Les + produit

- **Sensations** point de vue sur les paysages
- Identification et mise en valeur du site d'implantation
- Nombre de passagers par heure : **de 20 à 30 passagers**
- Un **retour sur investissement assuré**
- Un **seul opérateur** pour l'attraction



Donne un autre point de vue
sur les paysages avec un
maximum de sensations.



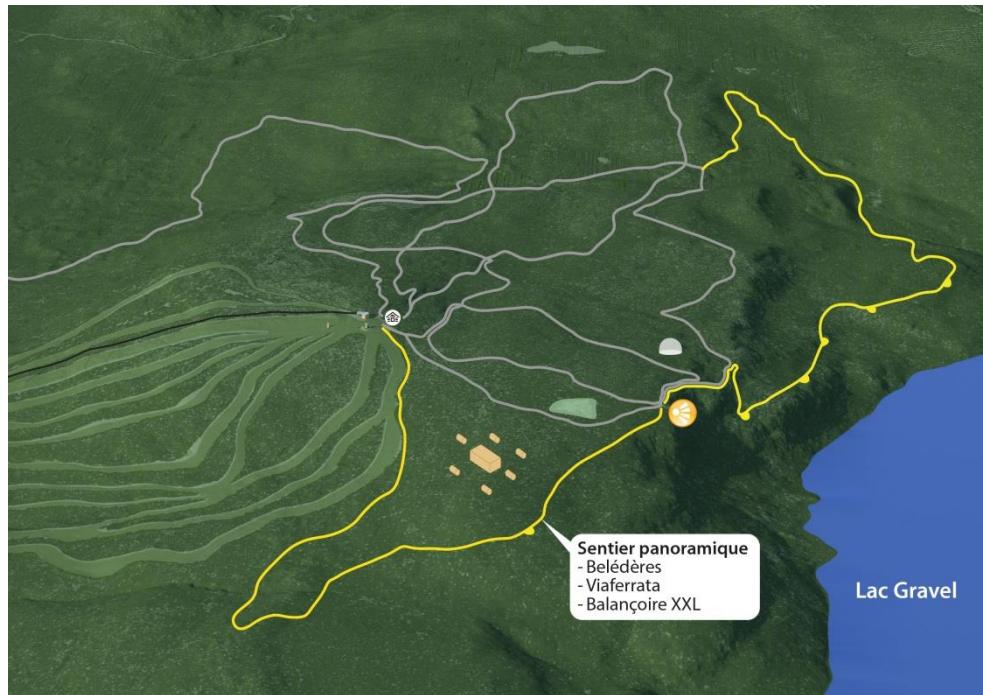


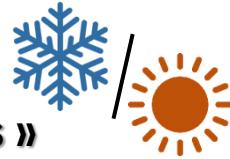
Front d'activités « 4 saisons »

Parcours Rappel + ViaFerrata (découverte)

- sous réserve qualité de la roche -

- ✖ Découverte de la descente en rappel : remontée sur corde, par sentier, par via corda/ferrata
- ✖ Parcours aménagé le long de la paroi rocheuse, aménagement accessible aux familles



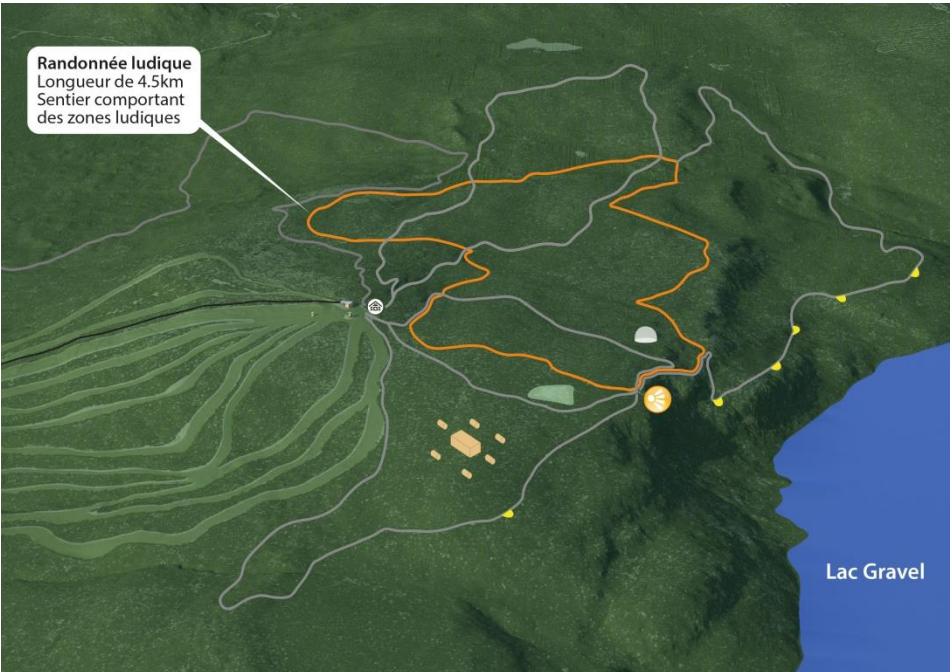


Front d'activités « 4 saisons »

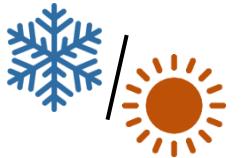
Randonnée familiale

Longueur : 4,5 km

Sentier se composant de 4 aires de ludiques.
Les agrès sont principalement en bois et utilisent les matériaux locaux.
Accessible en toutes saisons.



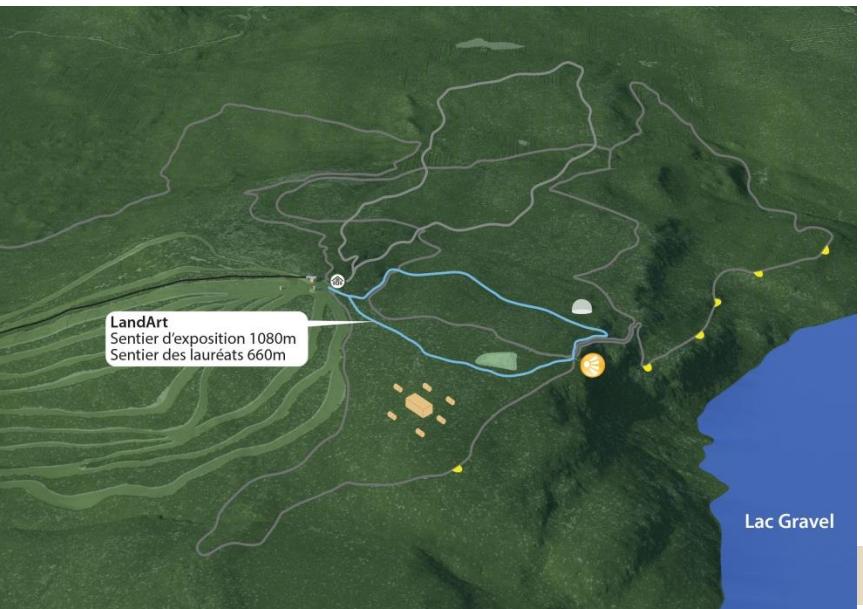
Front d'activités « 4 saisons » Land Art



Création d'un sentier (~1080ml) où les artistes y exposent leurs œuvres réalisées en matériaux 'nature' : mise en place d'un concours selon un thème choisi.

- ↗ Un autre sentier (~660ml) se composera des œuvres lauréates des éditions précédentes.
- ↗ Sentier, espace 'ateliers' pour les enfants, la famille, les groupes.

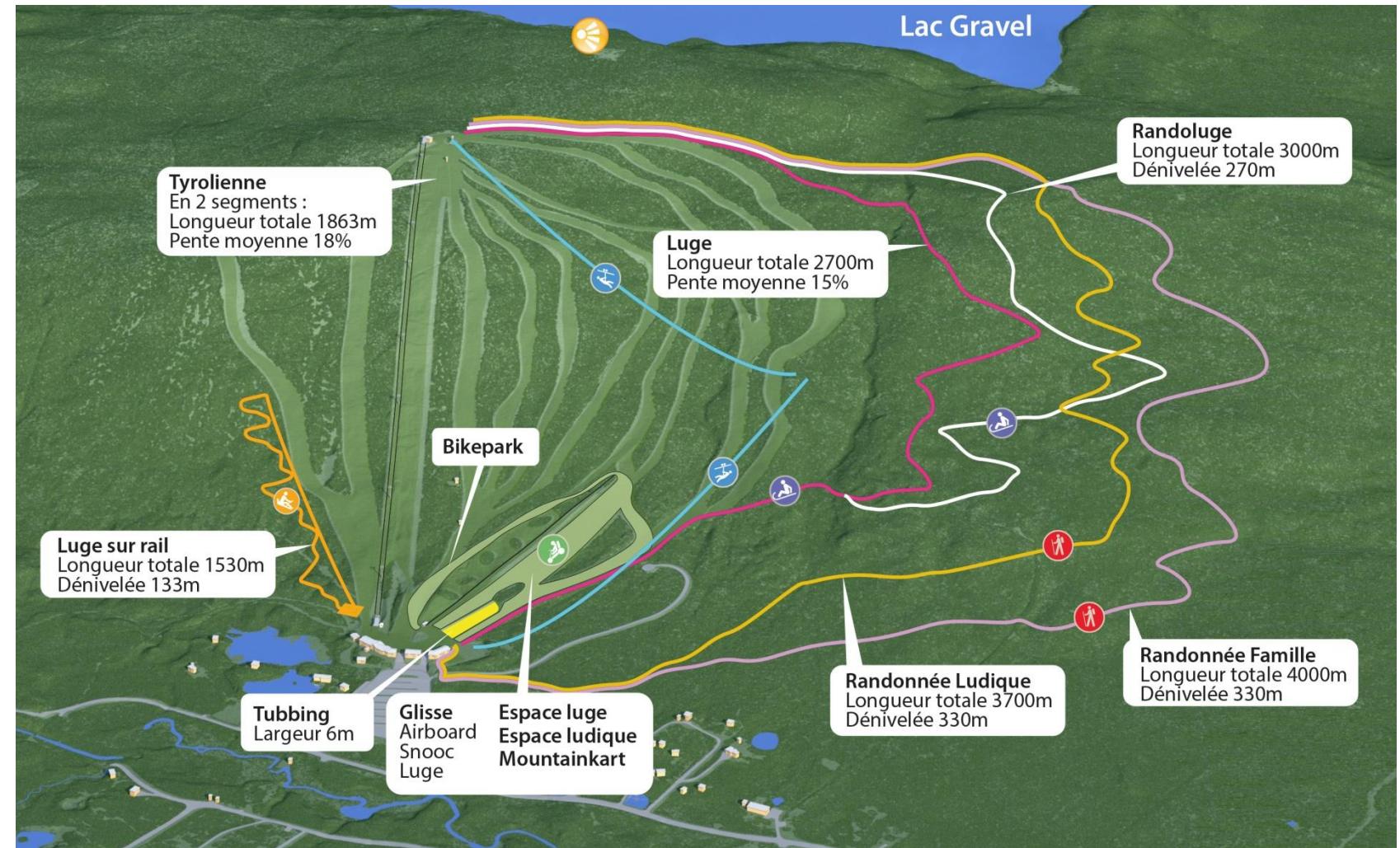
C'est **une approche culturelle-artistique**, composante du développement de la station.



4 – LE DEVELOPPEMENT DE L'OFFRE ET DES ACTIVITÉS DE LOISIRS

4.1 - MONT GRAND FONDS

4.1.3 - 'VERSANT' – LA PENTE



La pente versant « 4 saisons » Piste luge sur neige & Randoluge



La piste de luge l'été devient piste 'à roues'.



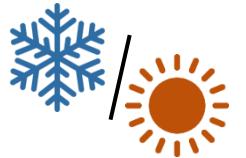
La pente versant « 4 saisons » Randonnée relax

Longueur : 4 km

Sentier se composant de 4 aires de ludiques et de repos.

Les agrès sont principalement en bois.

Accessible en toutes saisons ; à raquettes l'hiver.



La pente versant « 4 saisons » Randonnée ludique avec ateliers



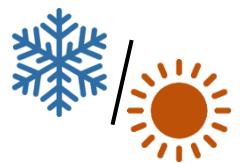
Longueur : 3.7 km

Sentier se composant de tyroliennes, toboggans et autres jeux d'équilibre. Accessible en toutes saisons.



La pente versant « 4 saisons » Espaces découverte

Les activités sont en lien directement avec le tapis et le téléski.



Piste tubing
Longueur : 136 ml



Snooc :
entre luge et ski de
randonnée



Moutainkart



Airboard :
luge gonflable
polyvalente

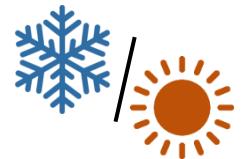


Trottinette de descente





La pente versant « 4 saisons » Espace ludique



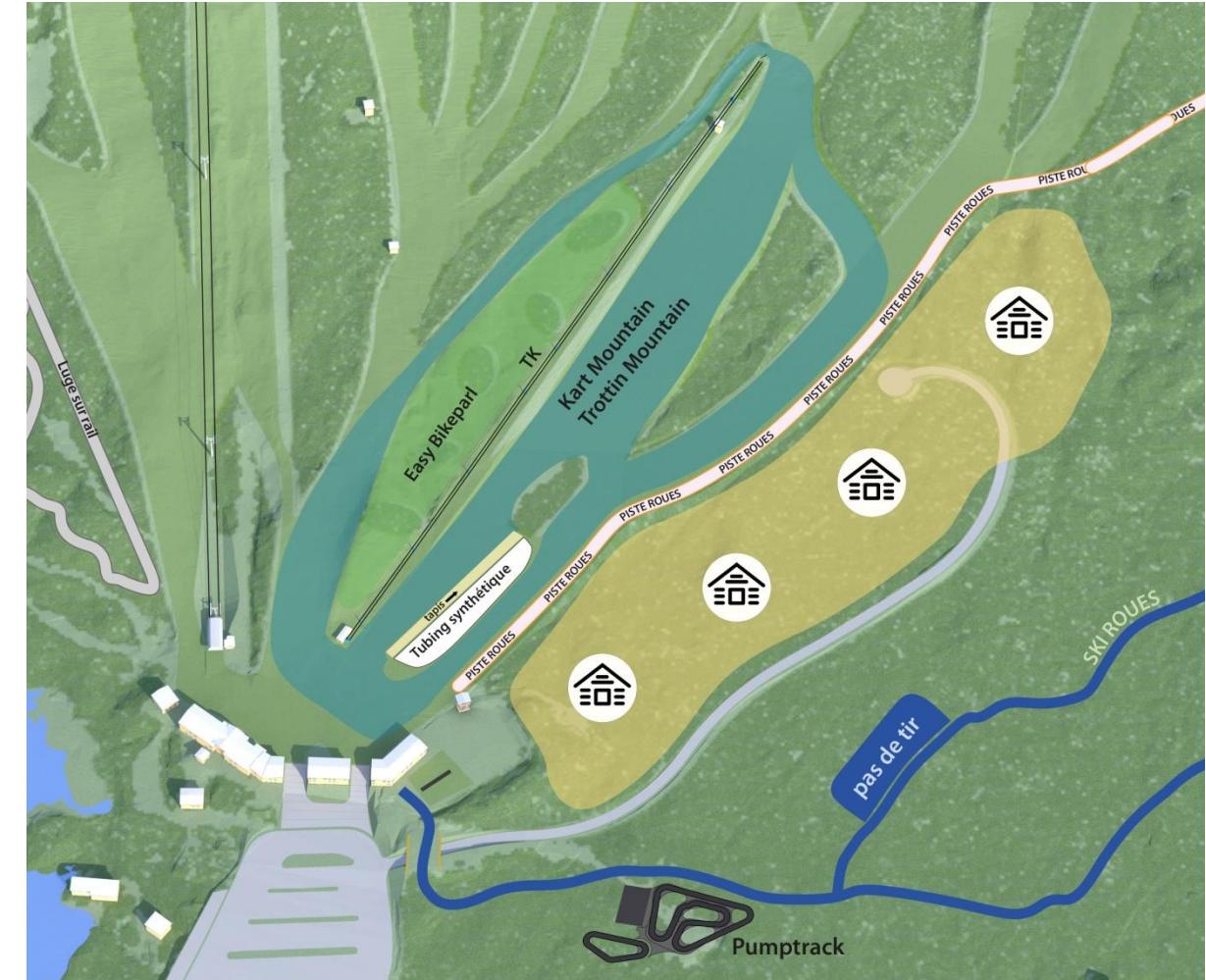
Piste aménagée pour les enfants avec des modules de jeux permettant d'apprendre tout en s'amusant



Piste de luge sécurisé où les pratiquants montent à l'aide du tapis roulant



La pente versant « 4 saisons » Espace partagé HIVER & ETE



La pente versant « 4 saisons »

Tubing

Découverte mountainkart
Trotinette montagne



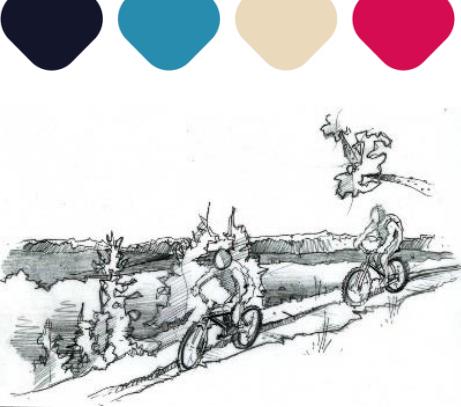
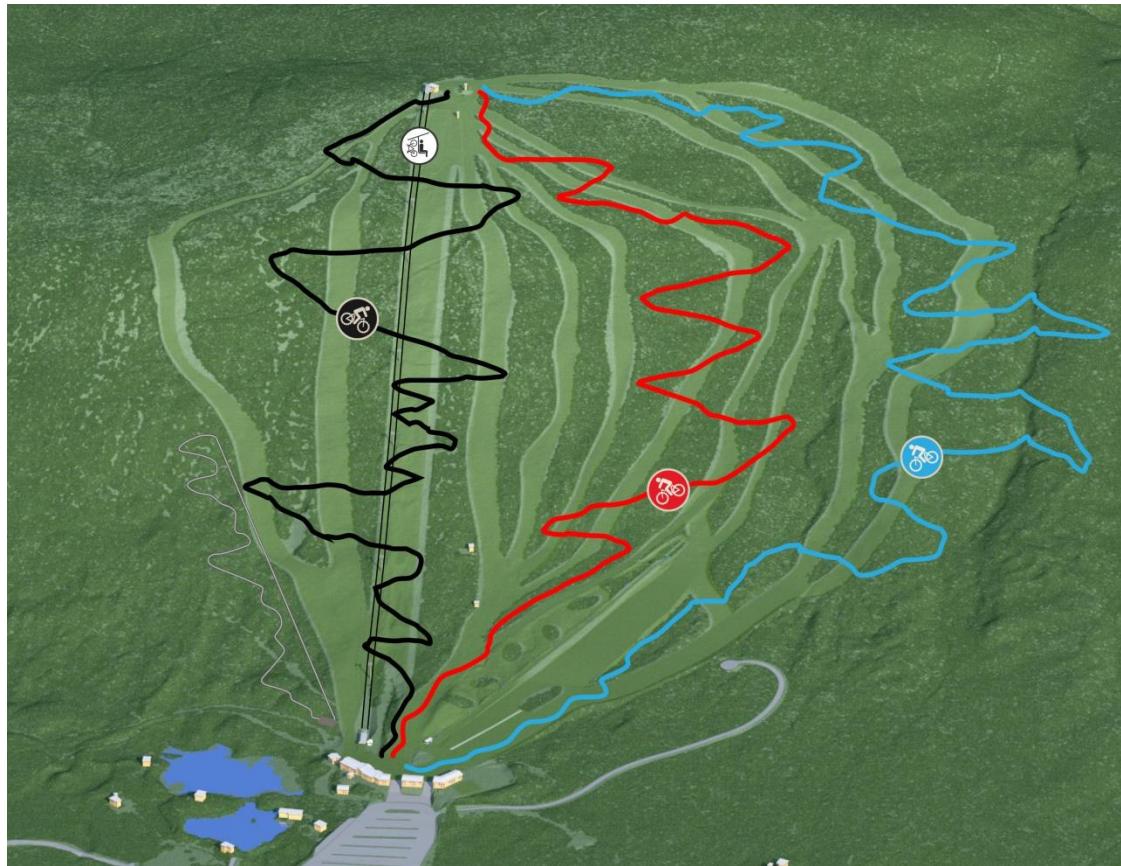
Piste d'apprentissage
sécurisé où les
pratiquants montent à
l'aide du téléskis.



Piste de tubing
Longueur : 136 m

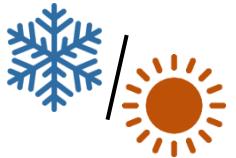


La pente versant « 4 saisons »
VTT DH - descente





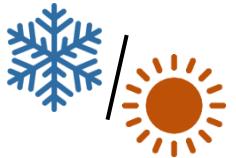
La pente versant « 4 saisons » Luge sur rail



Altitude départ	403 m
Altitude arrivée	536 m
Longueur montée	538 ml
Longueur descente	989 ml
Longueur totale	1527 ml
Dénivelée	133 m
Pente moy. montée	25%
Pente moy. Descente	13,50%

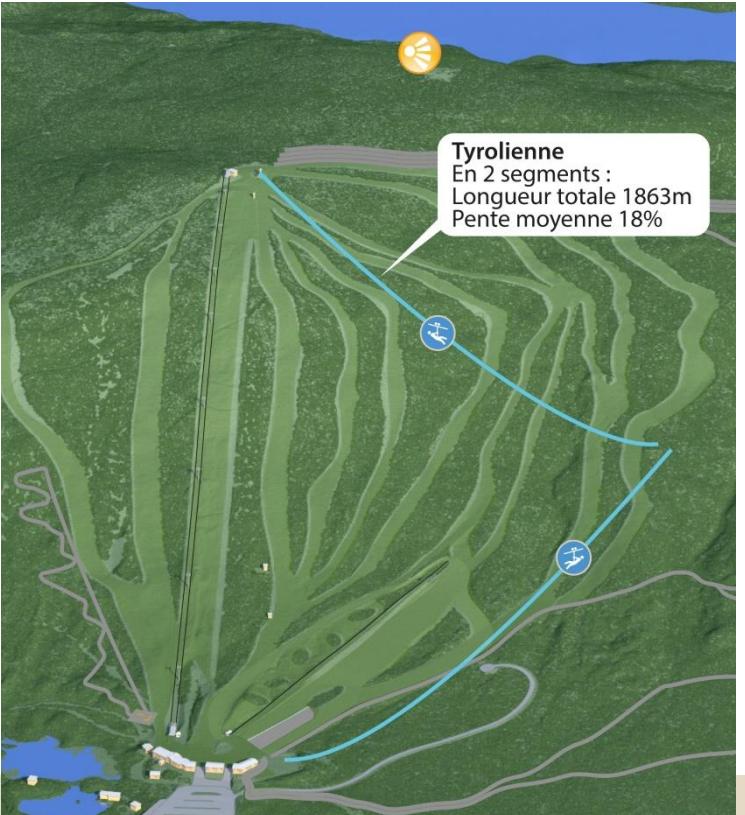


La pente versant « 4 saisons » Tyrolienne



Une tyrolienne à pylônes en deux segments sera mis en place.

Les départs se feront au sommet de la station avant d'arriver à la tour multiactivités.



4 – LE DEVELOPPEMENT DE L'OFFRE ET DES ACTIVITES DE LOISIRS

4.2 - PLATEAU GRAND-FONDS

